

Montpellier

Notre Ville

N°251
JUILLET/AOÛT 2001

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



**Bienvenue aux nouveaux Montpelliérains
NERO, NORA, POUSSY, BALOO, MAYA, CASSIUS**



Projet de la "NOUVELLE GARE CENTRALE DE MONTPELLIER"

Présentation aux Montpelliérains, pour ouvrir la concertation,
de 4 solutions pour l'aménagement de 11 ha
entre le square Planchon et le Bd Vieussens par Georges Frêche
et Michel Guibal, adjoint à l'urbanisme, avec la SNCF, l'Etat,
la Ville, l'Agglomération, la DDE, la Région et le Département

Jeudi 12 juillet - 18 h
Salle des Rencontres - Mairie

Montpellier-Heidelberg : 40 ans de jumelage

Signée le 13 mai 1961, la convention de jumelage entre les villes de Montpellier et Heidelberg fête ses 40 ans. Récompensé en 1993, par le Prix De Gaulle-Adenauer, ce jumelage exemplaire exerce ses activités dans plusieurs domaines : échanges scolaires, sportifs, culturels, économiques, sociaux, touristiques... Du 1^{er} au 7 juin 2001, une importante délégation conduite par Beate Weber, Maire de Heidelberg, est venue à Montpellier pour célébrer ce jumelage dans le cadre du 21^e Forum Sportif et Culturel.

HEIDELBERG :

Avec 140 000 habitants, Heidelberg, située dans le Land du Baden-Württemberg, sur les bords du Neckar, est une des plus belles villes d'Allemagne. C'est une destination touristique de première importance : 3 millions de touristes environ visitent chaque année le Château des Princes Electeurs et le Vieux Pont.

Un peu d'histoire

C'est en 1196, que l'on peut relever la première mention officielle de Heidelberg sur un document de l'abbaye de Schönau. En 1368, le comte palatin fonde une des premières universités allemandes qui joua un rôle de premier plan dans l'essor de l'humanisme et de la Réforme.

La ville fut ravagée à deux reprises, pendant la guerre de Trente ans (1622) et pendant la guerre de Succession (1693). En 1720, les querelles d'origine religieuse incitèrent le prince-électeur à transférer sa résidence à Mannheim. Au 18^e siècle, la ville fut reconstruite sur les bases des temps médiévaux, mais en style baroque. Pendant le soulèvement en 1848, Heidelberg devint le quartier général d'une armée révolutionnaire. Au cours de la Seconde Guerre Mondiale la ville fut épargnée par les bombes.

La cité des poètes

Heidelberg est le berceau du romantisme allemand. C'est la ville des poètes et des artistes comme Hölderlin, Eichendorff, von Brentano, Goethe, Keller, Zuckmayer, Fries, Rottmann, von Weber et Schumann ainsi que des personnalités étrangères comme Jean Paul, Victor Hugo, Marc Twain et William Turner qui ont succombé au charme de la ville.

Une ville moderne

Heidelberg est aussi une cité moderne, universitaire, active, réputée pour ses congrès et symposiums internationaux. Elle héberge le Centre Allemand de Recherche sur le Cancer, plusieurs instituts Max Planck, l'Institut de Calcul Astronomique, l'Académie des Sciences et l'Ecole Supérieure des Etudes Juives. Le commerce d'antiquités, situé dans les vieilles rues du côté de l'Eglise du St Esprit, est une des particularités d'Heidelberg.

UN JUMELAGE EXEMPLAIRE

Au niveau universitaire et scolaire, les échanges commencent : le droit, la médecine, la romanistique, la germanistique, la géographie, la théologie protestante, les études hébraïques, le sport, les aumônes des universités, sans oublier les appariements entre lycées et collèges. Les municipalités ont initié de multiples échanges d'expériences : politiques (réflexion sur la citoyenneté et le rôle des femmes dans la vie politique), techniques (transports, environnement, urbanisme), économiques (tourisme, promotion de produits agro-alimentaires, technopole, échanges de jeunes en entreprise...). Parmi les multiples échanges culturels, il faut noter le concert annuel donné par les jeunes des conservatoires de Montpellier, Heidelberg et Cambridge. Les



Beate Weber, maire de Heidelberg et Georges Frêche, maire de Montpellier



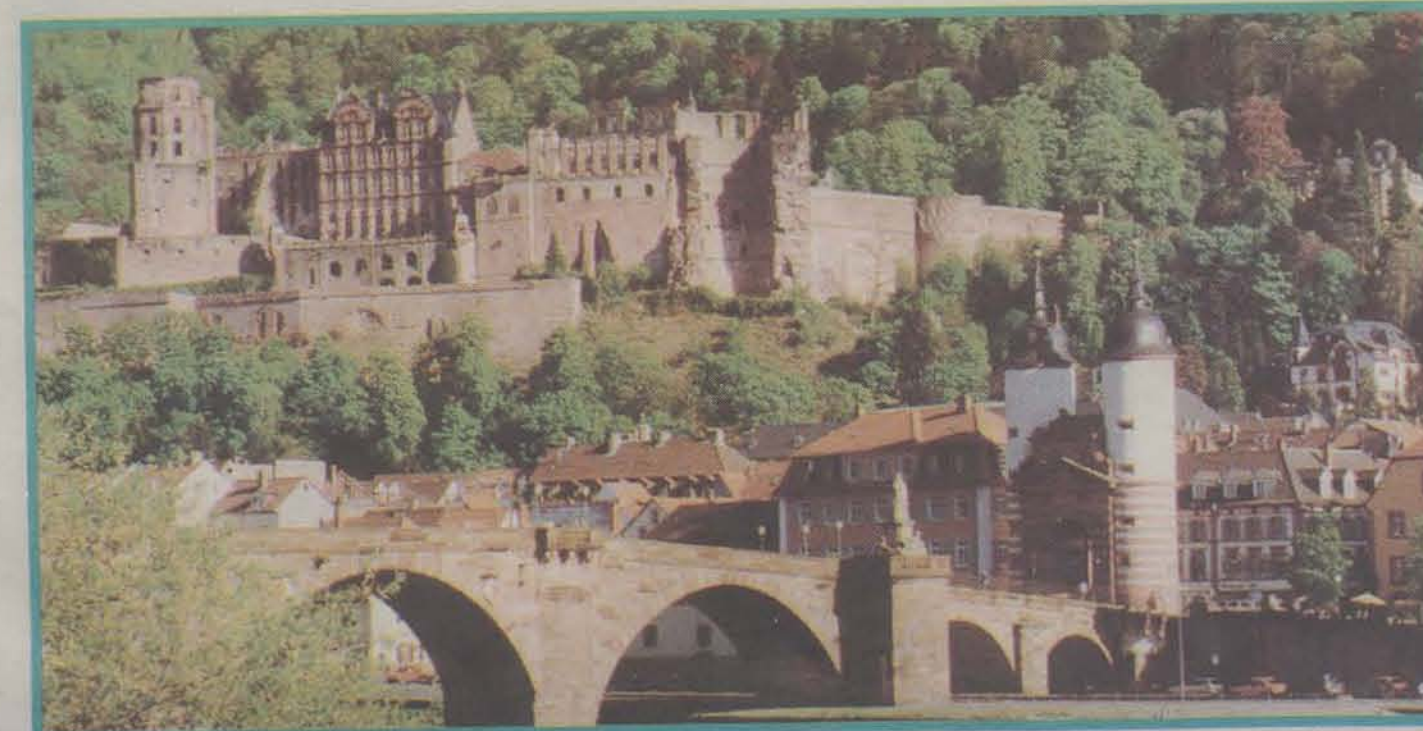
Bernard Fabre, adjoint délégué aux relations internationales et Fanny Dombres-Coste, conseillère municipale déléguée au jumelage avec Heidelberg

LE FORUM SPORTIF ET CULTUREL

Créé à l'initiative de la Ville de Montpellier, le Comité d'Organisation du Forum Sportif et Culturel (COFSEC) est un comité de jumelage ayant pour but d'organiser des rencontres internationales intéressantes diverses activités sportives et culturelles. Depuis 1980, le COFSEC permet à plus de 500 jeunes issus d'associations sportives ou culturelles de se retrouver chaque année une semaine à Pentecôte, alternativement dans chaque ville. Aujourd'hui, il regroupe une quarantaine d'associations et représente quelque 4500 familles.

LA MAISON DE HEIDELBERG

Dirigée par Kurt Brenner, la Maison de Heidelberg, inaugurée en 1966, est le premier centre franco-allemand dont les structures sont assurées par un partenariat franco-allemand. Depuis sa création, elle n'a cessé d'étendre ses activités pour la découverte et la promotion de la culture allemande à Montpellier : cours de langue allemande tous niveaux, manifestations culturelles (conférences, colloques, concerts, expositions, ciné-club), échanges scientifiques entre universités, mise à disposition d'une bibliothèque (environ 7000 volumes) et d'une médiathèque allemandes... La Maison de Montpellier, inaugurée à Heidelberg en 1986, est une antenne de la Ville de Montpellier dans sa ville jumelle, et a pour but la promotion culturelle, économique et touristique de Montpellier à Heidelberg. Maison de Heidelberg 4, rue des Trésoriers de la Bourse BP 2077 - 34025 Montpellier Cédex 1 Tél : 04 67 60 48 11 site : www.maison-de-heidelberg.org Info Jumelage Maison des relations internationales Hôtel de Sully - Esplanade Charles de Gaulle - Tél : 04 67 34 70 11



Le vieux pont et le château © Herbert Braun

Sept conseils de quartier Renforcer toujours plus le dialogue constructif entre les citoyens et la municipalité

La Ville de Montpellier, ces dernières années, a toujours largement pratiqué la démocratie de proximité à travers les commissions extra-municipales, le Numéro vert, Montpellier au Quotidien, le site Internet de la ville et les réunions dans les quartiers. Le moment est venu de franchir une nouvelle étape avec la mise en place de conseils de quartier.

UNE MISE EN PLACE DÈS CE MOIS DE JUILLET

Pour mettre en place les conseils de quartier, j'ai délégué M. Serge Fleurence, maire-adjoint. Il sera leur correspondant en mairie avec son équipe. La création de ces conseils est actuellement discutée au Parlement. Fallait-il attendre la loi ? Nous avons pensé que non, car elle ne sortira pas avant la fin de l'année et peut-être même seulement courant 2002. Le moment venu, si la loi exigeait quelques adaptations, nous le ferions tous ensemble bien volontiers. Une commission réunie autour d'Hélène Mandroux-Colas, 1^{re} adjointe, et regroupant MM. Pouget, Roumégas, Fabre et Passet, a réfléchi à cette question depuis le mois de mars et Hélène Mandroux-Colas a présenté une synthèse dans une réunion le jeudi 28 juin. Le lundi 2 juillet à 18 heures, après une discussion animée et passionnante, le Bureau Municipal a décidé de mettre en place les conseils de quartier dès ce mois de juillet.

Un argument important a prévalu. La loi électorale risque d'empêcher ce type de mise en place à partir du 1^{er} septembre, et sûrement dès le 1^{er} octobre, à cause des campagnes à venir présidentielle et législative. Le choix était donc juillet 2001 ou l'automne 2002. Il aurait été dommage de perdre 14 mois. Serge Fleurence, délégué à la démocratie participative et à Montpellier au Quotidien, a largement anticipé cette mise en place. A plusieurs reprises, les comités de quartier existants, soit plusieurs dizaines, formés de femmes et d'hommes dévoués et bénévoles, travaillant sur le terrain depuis parfois de nombreuses années, ont été consultés. Beaucoup des idées qui suivent correspondent à leurs desiderata.

DES CONSEILS PRÉSIDENTS PAR DES CITOYENS DE LA VILLE ÉLUS PAR LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS

Fallait-il que les présidentes ou présidents de conseils de quartier soient des élus ou des citoyens de la ville ?

Nous pensons tous qu'il doit s'agir de citoyens de la ville ayant déjà acquis, par leur engagement et leur bénévolat passés, une audience indiscutable dans leur quartier. Comment désigner les présidents de ces conseils ? Fallait-il que ce soit le Maire ou son équipe ? Nous pensons que ce serait insuffisamment démocratique. C'est pourquoi nous proposons que les présidents et leurs bureaux soient élus par les associations des quartiers concernés.

LES SEPT SECTEURS DE L'INSEE

Quels quartiers retenir ? Si l'on veut prendre tous les secteurs ayant une originalité réelle, il faudrait créer 60 à 70 conseils de quartier, ce qui est infaisable. On aurait pu également garder la division en 10 cantons, largement utilisée par le passé. Elle présente un inconvénient. Certains cantons, particulièrement les 3^e, 7^e et 10^e sont totalement incohérents de par leur découpage. Nous proposons donc de retenir la division de Montpellier en secteurs, faite il y a plusieurs dizaines d'années par l'INSEE : Montpellier centre, Port Marianne, Près d'Arènes, Croix d'Argent, Les Cévennes, Hôpitaux-Facultés, La Paillade (cf. carte page 7). Mise au point par l'administration il y a longtemps sur des bases scientifiques, nous espérons que cette division qui vous est soumise vous agréera. Bien entendu, chaque quartier comprend des entités différentes, par exemple le conseil de quartier Paillade regroupera les secteurs Mosson, Celleneuve et Hauts de Massane. Mais nous ne doutons pas que les conseils de quartier sauront faire la part des nuances internes et des intérêts propres à des secteurs plus étroits.

LA COMPOSITION DES CONSEILS DE QUARTIER

Cette réflexion incite à traiter la composition des conseils de quartier. Fallait-il y convoquer toutes les associations de la ville qui sont près de 2000, au risque d'aboutir à une situation ingérable devant la multiplicité des centres d'intérêt ? Fallait-il s'en tenir uniquement aux comités de quartier ? Ceci serait plus satisfaisant, mais reste étroit. Comment ne pas voir que quantités d'associations, surtout sportives, sociales ou culturelles ont, à l'évidence, des objectifs par quartiers ? La solution qui est proposée est donc forcément fluide. Nous pensons que les associations de commerçants relèvent surtout de la commission extra-municipale du commerce et de l'artisanat qu'anime Gabrielle Deloncle.

Les associations de parents d'élèves relèvent également surtout de la commission réunie autour de Max Lévi. Il n'en reste pas moins qu'il faudra trouver le moyen pour que toutes les associations, qui, à un moment ou un autre, auront des desiderata à faire valoir au niveau d'un quartier, puissent se faire entendre. A chacun d'envoyer

ses propositions à cet égard à Serge Fleurence.

DES ASSOCIATIONS RÉELLEMENT REPRÉSENTATIVES

Autre problème important, les dates choisies pour la mise en place de ces 7 conseils de quartier, en cette première quinzaine de juillet. Certains ne manqueront pas de dire que c'est précipité et demanderont un délai supplémentaire de six mois, voire d'un an et demi, si le Parlement tarde à décider. Nous avons déjà dit que cette attente amputerait l'exercice démocratique sur le mandat. Mais il y a une autre raison beaucoup plus forte. Depuis les élections, les comités de quartier ad hoc fleurissent comme jonquilles au printemps. Si certains sont de parfaite bonne foi, beaucoup sont en fait les faux masques de partis et groupes politiques. Cet exercice nous paraît vain car, pour ce qui concerne les groupes politiques, le lieu normal de l'expression c'est le Conseil Municipal. Les associations consultées par Serge Fleurence courant juin en ont massivement jugé ainsi. Elles ne veulent pas que les conseils de quartier soient un pâle décalque des joutes politiques du Conseil Municipal, mais un lieu où, librement, les associations et la Mairie puissent se rencontrer pour traiter fermement, librement, mais sereinement, les problèmes des quartiers. Il apparaît donc que les associations légitimement en fonction depuis longtemps peuvent tout à fait participer valablement à ces réunions de juillet, au détriment de ceux qui demandent des délais, souvent pour mettre en place des associations plus ou moins postiches.

LE FONCTIONNEMENT

Quelle périodicité ? Le rythme de deux à trois réunions par an paraît le plus raisonnable : une réunion pour préparer le budget primitif vers février-mars, une autre pour préparer le budget supplémentaire vers septembre-octobre et une réunion intercalaire en juin. Le fonctionnement de ces conseils de quartier sera aidé par la Mairie dans les bureaux de Serge Fleurence, sous la responsabilité de son chef de cabinet, Valérie Amal, avec le concours actif des chargées de mission dans les quartiers. Ces conseils de quartier devront fonctionner dans les deux sens. Les adjoints pourront y présenter les propositions de la Mairie pour recueillir l'avis des associations, des Montpelliéraines et des Montpelliérains. A l'inverse, les associations, les Montpelliéraines et les Montpelliérains pourront demander des réponses publiques de la Mairie et des adjoints lors de ces réunions. Le président ou la présidente de ces conseils de quartier, élu(e) lors des réunions de juillet, fixera des ordres du jour interactifs au moins un mois avant la réunion. Des affiches situées sur un réseau fixe

de 15 à 30 supports par quartier, en caractères noirs sur fond jaune, indiqueront l'ordre du jour de ces réunions avec le nom des rapporteurs si besoin est.

DES LIEUX DE DISCUSSION DÉMOCRATIQUE SUR LES PROBLÈMES DE LA CITÉ

Bien sûr, nous n'ignorons pas que tout cela sera critiqué, ce qui est normal. Faut-il rappeler qu'Hélène Mandroux-Colas, 1^{re} adjointe, a réuni depuis fin mars, soit pendant trois mois, à plusieurs reprises, la réunion des présidents de groupe de la majorité municipale, MM. Pouget, Roumégas, Passet et Fabre, et qu'ainsi tous les points de vue et les nuances ont pu s'exprimer ? Aller au-delà de trois mois n'aurait rien ajouté. Le Bureau Municipal du 2 juillet a tranché démocratiquement. Il n'y a pas de passage en force, comme d'aucuns ont pu le dire, il y a décision démocratique. La seule démocratie qui vaille c'est lorsque l'ensemble de la population se prononce. Cette invention n'est pas du 20^e siècle. Elle vient des Grecs, elle s'appelle le scrutin secret et le vote individuel. Elle seule fonde et fondera la démocratie. Les conseils de quartier doivent constituer des lieux de discussion démocratique sur les problèmes de la cité. Ils doivent permettre à l'ensemble des habitants, et non pas à des meneurs récents, habiles à la rhétorique et à la manipulation, vieux spécialistes de l'enrôlement, de s'exprimer.

Nous souhaitons donc que les présidentes et les présidents de quartier et les bureaux qui les entoureront soient des femmes et des hommes respectés et respectables, reconnus dans leur quartier depuis quelques années pour leur bénévolat et leur désintéressement. On s'apercevra ainsi qu'il s'agit de femmes et d'hommes libres qui, sans s'engager de manière politique, entendent être la voix de leur quartier.

Nous souhaitons à ces conseils de quartier le plus grand succès. Bien sûr, ils seront modifiés au cours du temps, en fonction de la loi à venir, en fonction des observations qui se feront jour dans les réunions à venir. Il fallait donc commencer. C'est fait.

Vive les conseils de quartier de Montpellier, nouvelle étape d'une démocratie vivante !

Georges Frêche
Député-Maire de Montpellier

ILS REMERCIENT
LA VILLE...

P. Delaplace, président de l'Association pour l'enseignement aux malades ou accidentés (APEMA), pour la subvention accordée au titre de l'année 2001.

M. et M.-T. Delavenne, pour la réalisation du passage protégé, avenue de Toulouse, à proximité du grand "M".

A. Dumesny, présidente du Collège sud des infirmières conseillères en santé, pour la participation à la réalisation des journées de formation organisées sur le thème "Rire et Santé".

G. Molveau, président du Comité du Languedoc des arbitres de rugby, pour l'aide apportée à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Assemblée des Arbitres du Languedoc.

G. Béc, de l'association Envie, "Une équipe de professionnels au service des personnes touchées par le VIH", pour l'appui consenti dans le cadre de la Lesbian & Gay-Pride.

H. Blercy, président de Courant d'air, association de cerfs-volants de Montpellier, pour la subvention attribuée pour 2001.

M.-J. Belamine-Nouaillat, présidente de l'association d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'Etat (A.E.P.A.P.E.) pour le soutien manifesté lors de l'Assemblée générale de l'association, le 2 juin dernier.

Le Colonel J.-P. Richard, président du club sportif et culturel de l'école d'application de l'infanterie (CSC / EAI), pour la contribution au 26^e salon régional de peinture et de sculpture des armées du sud-est.

V. Escalé, président de l'association Rire, des clowns bénévoles pour les enfants hospitalisés, pour la subvention accordée au titre de l'année 2001.

Bien vivre chez soi avec le Centre communal d'action sociale

Chaque jour, l'équipe du CCAS, chargée de l'aide à domicile intervient auprès d'un millier de Montpelliérains. Davantage qu'un soutien matériel et qu'un suivi médical personnalisé, cette présence régulière et durable apporte ce petit plus en chaleur humaine qui illumine le quotidien.

Amoinrir autant que faire se peut les difficultés, effectuer des soins, apporter soutien et compréhension, soulager la solitude et surtout permettre aux personnes qui le désirent de rester chez elles si elles sont âgées ou malades, font partie des priorités du Centre communal d'action sociale (CCAS). Une action de solidarité et un travail de proximité accomplis par l'ensemble des services, mais plus particulièrement par celui chargé de l'aide à domicile : les aides ménagères ainsi que les auxiliaires de soins, les infirmières, l'ergothérapeute et la psychologue de l'équipe soignante. Elles exercent soins et soutien directement chez les bénéficiaires - et à la carte - Une mission qui selon Philippe Saurel, adjoint délégué à la solidarité et au CCAS, "est symbolique des liens de chaleur



La promenade est un moment privilégié. Marie est ici entourée par Philippe Saurel, adjoint délégué au CCAS et à la solidarité et par Catherine Crebassa, aide-ménagère.



Permettre de continuer à vivre chez soi quand on est âgé, un service de proximité dont le centre communal d'action sociale (CCAS) fait une de ses priorités.

et de générosité que Montpellier veut durablement tisser avec tous ses habitants".

RÉCONFORT, SOURIRE ET CFIANCE
"Elles sont tellement gentilles". Pour Marie Virzi qui a fêté ses 85 printemps en début d'année, les visites quotidiennes de l'aide soignante et de l'aide ménagère sont sources de bienfaits et de bien-être. Elle apprécie leur présence réconfortante. "Leur compagnie et leur aide me font tellement de bien" dit-elle dans un sourire. C'est vrai que ses petits soucis de santé lui permettent moins aisément d'accomplir ce que pendant tant d'années, elle a pu réaliser seule. C'est vrai aussi qu'il est difficile d'accepter d'être pris en charge pour partie. Mais pour Marie, la compétence et la discrétion de ces femmes qu'elle connaît bien désormais, puisqu'elle bénéficie de leur soutien depuis 6 ans maintenant, lui permettent de passer outre la diminution, même légère, de son autonomie. "Elles me comprennent" confie-t-elle. L'aide ménagère au cours de ses visites hebdomadaires se charge d'effectuer le ménage. L'infirmière et l'auxiliaire de soins, procèdent aux soins médicaux, aident à la toilette, à l'habillage, effectuent les soins de manucure et de pédicure et surtout partagent avec elle, ce moment privilégié qu'est la promenade : "J'attends toujours avec im-

patience cette sortie qui me permet de respirer, de sortir de chez moi, de voir du monde. Et puis c'est bon pour ma circulation du sang". L'occasion, qui plus est, de tisser au jour le jour, et intensément, des liens de complicité et de confiance.

COMPÉTENCE, DÉLICATESSE ET COMPLICITÉ

Marie est l'une des quelque mille personnes bénéficiaires de l'aide à domicile de la Ville. Les équipes : 65 aides ménagères, 11 auxiliaires de soins et trois infirmières parcourent la ville de part en part, tous les jours et toute l'année. "Pour certains de ces Montpelliérains âgés ou malades, la perte de force et de mobilité, et surtout la solitude sont sources d'une très grande souffrance" explique Philippe Saurel. Le soutien matériel indispensable qui leur est apporté, outre le ménage, la toilette et les soins médicaux, se double alors d'un service personnalisé qui peut inclure les courses, la confection des repas, l'aide aux démarches administratives, la surveillance alimentaire, de même que le maintien physique, le soutien psychologique et la stimulation intellectuelle dispensés par une ergothérapeute et une psychologue. "Ce réseau qui prodigue aide et soins et dont la création remonte à 1987 a fait les preuves de son efficacité. Il donne non seulement la possibilité à de nombreuses personnes de continuer à vivre chez elles, mais plus encore, renforce un indispensable lien social et une solidarité au quotidien" précise Philippe Saurel. En témoignent au jour le jour, les sourires, les regards, les silences éloquents, mais aussi l'écoute et tous ces instants de complicité, échangés entre ce personnel du CCAS caractérisé par sa gentillesse et les personnes aidées. Un travail de proximité remarquable.

L'aide à domicile, mode d'emploi

- **Les soins à domicile** : ce service est accordé sur prescription médicale. Il est gratuit pour le bénéficiaire, la prise en charge financière étant assurée par la CRAM et les caisses de retraite.
- **L'aide ménagère** : Elle est accordée sous condition de ressources et selon le quotient familial. Une participation est demandée en fonction des revenus.

Renseignements auprès du CCAS :
04 67 99 81 81 ou 04 67 14 57 57.

ZOOM

Jean-Louis Roumégas, 2^e adjoint au Maire, délégué à la ville durable

Jean-Louis Roumégas, nouvel élu responsable de l'écologie, de l'environnement et des espaces verts, précise les orientations et actions de la politique menée par la municipalité en matière de ville durable.



Quel sens donnez-vous à la ville durable ?
Cela pourrait se résumer par "Agir au présent, en pensant à l'avenir et aux générations futures". C'est concevoir un développement durable adapté à la gestion d'une ville, tout en conciliant des exigences environnementales, économiques et sociales. La municipalité, en signant dès 1994 la Charte de l'Environnement, s'est engagée dans un processus de développement durable qui a permis de lancer des actions ciblées de toutes natures. Cette Charte est en grande partie réalisée aujourd'hui. Il faut maintenant aller plus loin en élaborant un Agenda 21 local répondant aux recommandations de l'Agenda 21 du Sommet de Rio de 1992 qui proposait de définir à l'échelle de la planète, un modèle de développement soutenable pour l'environnement, mais également pour les êtres humains.

Et quelles sont maintenant les déclinaisons locales de cet Agenda 21 ?

Il s'agit de continuer ce qui a été entrepris et de développer d'autres orientations. Evidemment, ces objectifs ne concernent pas uniquement ma délégation. Des programmes transversaux sont et vont être mis en place au niveau de l'ensemble de la politique de la ville. Ces actions sont destinées, entre autres, à économiser et protéger la ressource en eau, à mettre en place des programmes de rationalisation et d'économie d'énergie dans l'habitat, à préserver la qualité de l'air, une précaution essentielle qui a trouvé un excellent développement avec la mise en place du tramway, le remplacement des bus de ville fonctionnant au diesel par ceux utilisant le GNV, ce gaz naturel de ville non polluant, ou bien avec le développement des pistes cyclables. En matière de traitement des déchets, par exemple, je souhaite aussi développer, en liaison avec le District, les parties collecte et recyclage. C'est dans cet esprit que vient d'être engagée une réflexion visant à organiser un ramassage de la partie organique des déchets (alimentaires, déchets verts...) et à mettre des composteurs individuels à la disposition des Montpelliérains qui le souhaitent. Un moyen qui permettra de fabriquer soi-même son compost et surtout de prolonger le geste écologique de chacun.

Comment s'exprime cette dimension citoyenne dans votre action ?

L'Agenda 21 ne possède pas que des aspects environnementaux, il a aussi un aspect "citoyen" auquel j'attache beaucoup d'importance. Il consiste à favoriser et à développer la participation des Montpelliérains à la mise en place de la politique de la ville. C'est ce qu'on appelle la démocratie participative. Cette implication citoyenne passe par la concer-

tation, l'association des Montpelliérains à la décision, la mise en place des conseils de quartiers et par tout ce qui contribue à l'expression de l'esprit civique. Une tâche primordiale qui incombe à l'ensemble des adjoints au Maire. A travers mes délégations, cette exigence s'illustre parfaitement bien avec les missions traditionnelles et nouvelles dont j'ai la charge. Avec la lutte contre le bruit, la place de l'animal dans la ville, le traitement des déchets ou la réalisation d'espaces verts, il s'agit de créer un espace urbain agréable à vivre pour tous et également, et surtout, de favoriser la solidarité.

Justement, à travers la lutte contre le bruit et la nouvelle délégation l'animal dans la ville, que comptez-vous faire ?

Le bruit est l'une des nuisances dont les Montpelliérains se plaignent le plus. En la matière, la politique définie par la ville est une politique de pédagogie, de concertation et de médiation : information des droits et devoirs de chacun, ceux des particuliers, mais aussi ceux des bars musicaux, soumis à une législation spéciale, qui diffusent de la musique avec sonorisation. Elle implique la recherche d'accords entre les personnes qui s'affrontent sur les questions du bruit. Une méthode de conciliation qui n'exclut pas, si besoin est, la fermeté pour faire prévaloir le droit. Dans la délégation nouvelle, l'animal dans la ville, la municipalité cherche à développer le civisme et surtout la responsabilité des propriétaires d'animaux. Une commission extra municipale va très bientôt être mise en place, pour proposer, toujours sur la base de la concertation, des solutions destinées à rendre l'animal "plus civique" : comment remédier à l'errance des chiens et à leurs déjections sur la voie publique, à quel endroit créer des espaces canins appropriés, etc.

Et les espaces verts de la ville ?

La Ville s'est donné comme objectif d'offrir aux Montpelliérains un cadre de vie végétal de qualité. Pour ce faire, elle pratique une gestion différenciée de son patrimoine végétal, basée sur les principes de diversité des paysages et de diversité spécifique. Une politique originale qui consiste à préserver la richesse, la biodiversité de chaque territoire de la ville, en mettant en valeur les arbres et plantes emblématiques du climat méditerranéen, grâce à un programme de préservation et de réintroduction des espèces. C'est un système très écologique : la végétation bien adaptée est économe en eau. L'idée d'intégration à l'écosystème et ce mode spécifique de gestion, auxquels Montpellier fut une des premières à se rallier, se développent maintenant partout

en France.

Vous avez des projets les concernant ?

Le parc de Malbosc qui va être créé à proximité de la Paillade répond à ces exigences de respect du paysage. Cet espace de 30 hectares qui va utiliser l'existant - un paysage méditerranéen fait de restes de vergers, de prairies, de garrigues, tels que la campagne montpelliéraine pouvait en connaître il y a quelques années - va être reconstitué, enrichi et développé avec des essences locales. Ce sera un magnifique parc à vivre, un espace de liberté ouvert à tous les Montpelliérains. A côté de ce parc urbain, à la dimension d'une ville, il existe le projet de créer un parc avenue Clémenceau. A cet endroit, l'idée qui prévaut n'est pas de privilégier le côté botanique ou les plantations, mais bien de créer un jardin de quartier, un lieu de convivialité et de rencontres pour tous les habitants. Ce projet sera développé en concertation avec la population. Dans un tout autre domaine aussi, je souhaite donner une impulsion nouvelle à la Maison de l'Environnement. Cette structure a besoin de s'agrandir. Les associations qui y travaillent sur l'éducation à l'environnement et quelle accueille sont trop à l'étroit. Il sera également question de redynamiser le partenariat entre la ville et l'ensemble de ces associations.



"Le zoo de Lunaret est la destination de promenade préférée des Montpelliérains. Avec l'arrivée des ours, des lions et du rhinocéros, l'attraction a plus que doublé. Un succès qui nous encourage à acquérir de nouvelles espèces. En projet aussi : un site Internet interactif qui devrait permettre de mieux connaître et d'observer à loisir tous les animaux du parc."

Les délégations de Jean-Louis Roumégas, 2^e adjoint au Maire délégué à la ville durable et à la démocratie participative

• Ecologie

• **Environnement** : la qualité de la vie, la lutte contre le bruit, l'animal dans la ville, la qualité de l'eau, le traitement des déchets en liaison avec le District, la coordination de la mise en place de l'Agenda 21 et la Maison de l'environnement.

• **Espaces verts** : le parc zoologique de Lunaret, la ferme pédagogique, la station de compostage de déchets verts, les plantations d'alignement et les serres de production de Grammont.

Carte été jeunes, un maximum d'activités dans un mini budget

En vente depuis le 5 juin, la carte été jeunes 2001 est un véritable sésame qui permet à tous les jeunes Montpelliérains âgés de 12 à 25 ans de pratiquer au cours de l'été leurs activités préférées ou d'en essayer de nouvelles, de découvrir Montpellier et ses équipements sportifs et culturels, de rencontrer d'autres jeunes, par exemple, au hasard d'un match de tennis ou d'une visite de la ville...

Un maxi programme (cinéma, piscine, patinoire, laser quest, football, squash, spectacles, tennis...) pour un mini budget, la carte achetée 150 F permettant l'accès gratuit à toutes les activités du programme. Un "chèque vacances" remis lors de l'achat de la carte donne toutes les informations complémentaires sur les lieux, les dates, les horaires des activités, les numéros des lignes de bus, les stations de tramway... La carte été jeunes est disponible à l'Espace Montpellier Jeunesse, dans le Bus Info-Jeunes, à l'Office du Tourisme ainsi que dans les Maisons pour tous et Maisons de quartiers de la ville.

Renseignements : Espace Montpellier Jeunesse, Le Capuciel, 6, rue Maguelone. Tél. : 04 67 92 30 50.

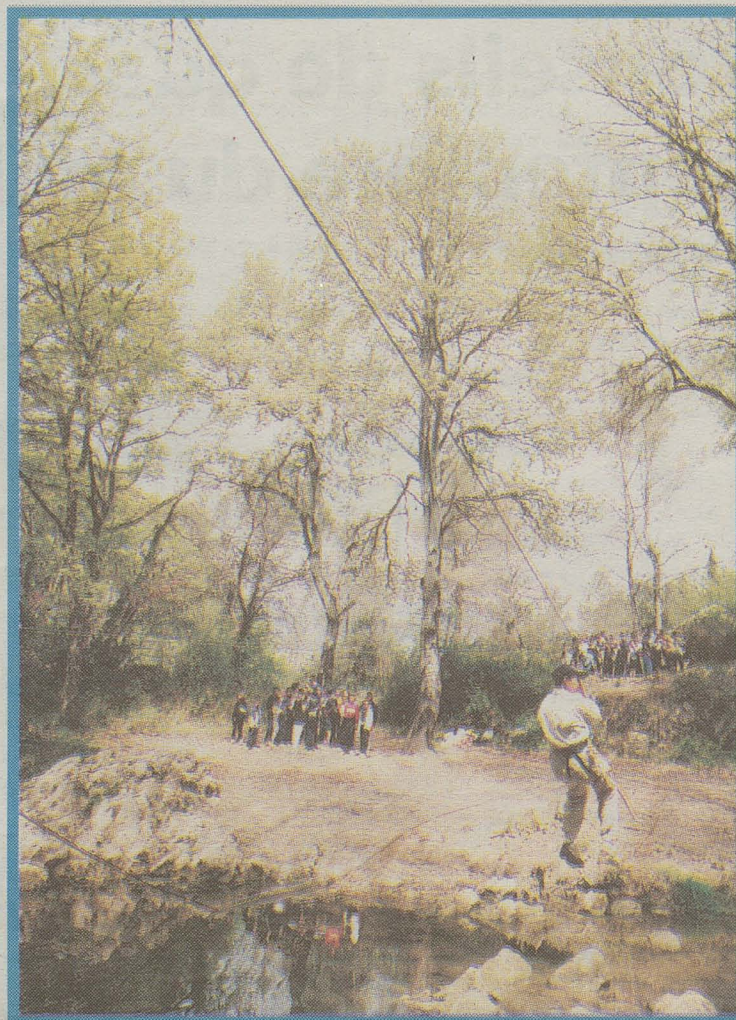


Programme d'été, le plein d'activités pour donner du punch à vos vacances

La Ville de Montpellier propose aux jeunes Montpelliérains, à travers l'action du Service des Sports et celle des Maisons pour tous, un programme d'été particulièrement riche en activités.

Stages pleine nature à Grammont ou à Lavalette (au programme, notamment, VTT, tir à l'arc, piscine, canoë kayak, escalade, équitation, accrobranching, tyrolienne...), stages de glisse ou de voile à Palavas les Flois (glisse, caravelle, beach-volley, plongée, optimist, planche à voile, voile latine...), séjours Sport Aventure (Gignac, Espace Loisir de la Meuse) mais aussi pratique ou découverte, par exemple, de l'aïkido, du basket-ball, du base-ball, de la gymnastique rythmique et sportive, de la musculation, du skate-board, du handball, de l'équitation, du taekwon-do ou du tennis de table... Les jeunes Montpelliérains âgés de 9 à 16 ans ont la possibilité de pratiquer au cours de l'été, grâce au concours des associations et des clubs de la ville, un très grand nombre d'activités sportives. Ces animations de qualité sont assurées par des éducateurs compétents et formés et se déroulent, pour bon nombre d'entre elles, dans les équipements sportifs de proximité des différents quartiers de Montpellier. Il est nécessaire, pour pouvoir s'inscrire aux activités proposées, d'être titulaire de la Carte "Animation Sport" délivrée par le Service des Sports de la Ville de Montpellier.

D'autre part, la plupart des Maisons pour tous de la ville de Montpellier disposent de centres de loisirs maternels et primaires qui sont ouverts aux enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Au sein de ces centres, les enfants ont la possibilité de participer à différentes activités ou d'effectuer des sorties, encadrés par des animateurs qui travaillent en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles ainsi qu'avec les associations des quartiers pour favoriser des échanges tout au long de l'année. Pendant les vacances d'été, outre les centres de loisirs, les Maisons pour tous organisent également des séjours qui permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités dans un environnement différent de leur environnement habituel.



Direction des Maisons pour tous : 04 67 13 21 50.
Séjours pleine nature, informations : 04 67 40 33 57.
Service des sports : 04 67 34 72 73.

Soutien à la campagne de la JOC pour la dignité des jeunes au travail

La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) reconduit cet été sa campagne d'information et d'accompagnement en direction des jeunes travailleurs saisonniers.

Etudiants qui combinent activité salariée et études, stagiaires, apprentis, jeunes en formation... Les moins de 25 ans représentent 60% de l'ensemble des travailleurs saisonniers, employés essentiellement dans le secteur du tourisme. C'est pour informer ces jeunes sur leurs droits et, éventuellement, pour les aider à les faire respecter, que, depuis de nombreuses années, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) est présente l'été auprès des saisonniers de différentes villes et régions touristiques dans lesquelles elle met en place des lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement concernant principalement les droits des travailleurs saisonniers. Une opération à laquelle participent, au niveau national, plus de 300 bénévoles de la JOC qui ont au préalable reçu des formations sur le droit du travail et qui sont ainsi en mesure d'assurer des permanences ou d'aller à la rencontre des jeunes travailleurs saisonniers sur leurs lieux de travail, de loisir ou de logement. Pour mieux connaître les problèmes que rencontrent les jeunes travailleurs saisonniers, la JOC a réalisé au cours de l'année 2000

une enquête intitulée "Saisonnier, à toi la parole". Diffusée par les militants de la JOC, cette enquête menée au niveau national a permis de recenser, de manière précise, l'ensemble des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les travailleurs saisonniers. Parmi les problèmes ou irrégularités les plus fréquemment constatés : l'absence de contrat de travail (près d'un quart d'employés sans contrat), des horaires de travail contraignants (43% des saisonniers effectuent de 40 à 55 heures hebdomadaires, 10,5% entre 56 et 70 heures, 4,5% plus de 70 heures), l'absence ou la trop grande rareté des jours de repos (sur une période d'un mois, près d'un jeune sur cinq n'a pas de jour de repos), le faible niveau des salaires (seuls 28,5% des travailleurs saisonniers perçoivent plus que le SMIC, 23% étant payés en dessous), les difficultés rencontrées pour se faire payer ou pour récupérer les heures supplémentaires effectuées... Autant d'abus qui confortent la JOC dans sa démarche pour inciter les travailleurs saisonniers à s'informer et à faire respecter leurs droits.

Des "Permanences saisons" pour accueillir les jeunes travailleurs

La Jeunesse Ouvrière Chrétienne organise durant l'été des "permanences saisons" dans des lieux touristiques pour accueillir les jeunes travailleurs saisonniers qui sont parfois confrontés à des conditions de travail dégradantes. Auprès de ces permanences tenues par des membres bénévoles de la JOC, les jeunes travailleurs trouveront les renseignements dont ils ont besoin pour faire respecter leurs droits à des conditions de travail décentes. Ils pourront y être conseillés et orientés vers les syndicats ou les inspecteurs du travail et, en cas de besoin, se faire aider pour intervenir auprès d'un employeur ou même pour saisir le tribunal des Prud'hommes. Dans notre région, c'est au Grau du Roi que la Jeunesse Ouvrière Chrétienne installe sa permanence, du 15 juillet au 18 août, au CIO, rue des Combattants (ouverture : de 17h à 21h).

Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Fédération de l'Hérault, 465 avenue de Bologne, 34080 Montpellier. Tél. : 04 67 45 11 27. Responsable national des Permanences saisons : 01 49 97 00 00. Site Internet : <http://joc.ccf.fr> - Email : joc@ccf.fr

Les touristes de plus en plus nombreux à Montpellier

Trois questions à Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée à l'animation de l'économie urbaine, au commerce sédentaire et à l'office du tourisme



Vous avez une double délégation, commerce et tourisme, quels avantages y voyez-vous ?

Cela est très important à mes yeux, surtout vis à vis des professionnels du tourisme et des commerçants de cette ville.

L'office du tourisme s'efforce, jour après jour, de prolonger l'action de l'équipe municipale pour promouvoir la ville afin d'attirer des touristes toujours plus nombreux. Ceux-ci sont en effet des consommateurs supplémentaires, d'abord pour le secteur touristique, mais également pour le secteur du commerce et en particulier l'équipement de la personne. La qualité des commerces et la présence de grandes marques internationales contribuent à donner une image valorisante de la ville et permettent à leur tour d'assurer l'auto promotion de la cité par le bouche à oreille.

La clientèle étrangère est en constante progression, continuerez-vous les efforts faits dans ce domaine ?

Le tourisme est par essence même une activité internationale. L'office du tourisme édite désormais ses brochures et documentations les plus courantes en 5 langues et n'hésite pas à recourir à des traductions spécifiques chaque fois que cela s'avère nécessaire, comme le japonais dans le cadre du club des grandes villes de France ou le portugais pour les actions menées par la Maison de la France sur le continent sud américain.

Nous allons poursuivre cet effort et l'amplifier en visant de nouveaux marchés comme le Canada ou les pays les plus à l'est de l'Europe, à côté des destinations désormais classiques pour nous, comme la Scandinavie.

Ces actions à long rayon d'action se développeront associées à des partenaires solides comme le comité départemental du tourisme et s'appuieront sur des participations professionnelles du milieu de la gastronomie ou (et) du vin.

Pensez-vous que le tourisme d'agrément est une activité économique à part entière ?

Nous menons actuellement une étude sur les retombées économiques du tourisme à Montpellier. Je puis d'ores et déjà vous dire que les chiffres qui sont en notre possession montrent à l'évidence qu'il s'agit d'une véritable activité industrielle tant en terme d'emploi que de chiffres d'affaires ou d'investissements.

Au-delà de ces retombées directes ou connexes, nous ne sommes pas encore capables de déterminer jusqu'à quel point l'image portée par une présentation touristique peut influencer les décideurs et investisseurs à s'installer ici plutôt qu'ailleurs, mais j'ai le souvenir très précis d'une grande entreprise internationale qui a fait le choix de Montpellier, parce que le PDG de l'époque faisait du bateau et qu'il avait pu trouver facilement un emplacement dans un port de plaisance. Cela ne pouvait être déterminant, mais ce petit plus nous a permis de gagner ce dossier.



220 000 visiteurs à l'Office du Tourisme en un an

Montpellier, champion d'Europe 2001 de tennis de table



"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud" George Trépo

Montpellier, classée en tête pour sa bonne image auprès des Français.*



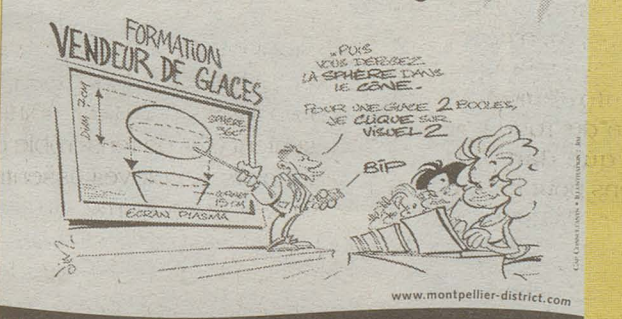
"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud" George Trépo

Du 28 juin au 11 juillet, Montpellier Danse accueille les plus beaux ballets du monde



"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud" George Trépo

2/3 des entreprises créées à Montpellier le sont dans les nouvelles technologies



"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud" George Trépo

Saison de Football 2001-2002 Montpellier retrouve l'élite



"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud" George Trépo

Montpellier destination branchée

La forte hausse de la fréquentation touristique, enregistrée en l'an 2000 dans la capitale régionale, et plus particulièrement, les pointes observées en février, en avril et en été, positionnent de plus en plus Montpellier comme une destination de vacances branchée. Plusieurs éléments permettent d'affirmer qu'il s'agit d'une tendance lourde et l'optimisme général est de rigueur. D'après leurs chiffres de réservation, la plupart des hôteliers estiment en effet que 2001 sera au moins aussi satisfaisante que l'année 2000. Il reste à conforter cette tendance et à développer des actions pour faire progresser la durée moyenne des séjours.

Dans cette perspective, l'arrivée du TGV Méditerranée qui met Montpellier à un peu plus de trois heures de Paris constitue un formidable atout, pour le tourisme d'affaires comme pour le tourisme de loisirs.

Montpellier une destination de vacances qui se confirme

Une fréquentation accrue des bureaux d'accueil de l'Office du tourisme comme en témoignent les enquêtes journalières réalisées dans chacun des points d'accueil. Ainsi, 220 000 visiteurs ont été ac-

L'augmentation de la durée de séjour des visiteurs avec un gain sur Montpellier de 140 000 nuitées en 2000 par rapport à 1999 et ce en particulier chez les clientèles italiennes et scandinaves qui ont doublé par rapport à 1999. Ainsi, on passe d'une durée moyenne de séjour de 1,4 jour en 1999, à 1,6 jour en 2000, soit un gain de 145 000 nuitées sur Montpellier.

En 2000, ce sont près de 16 000 personnes qui ont participé aux visites guidées organisées par l'office du tourisme, ce qui représente une augmentation de 32% par rapport à 1999. Ce succès reflète bien le changement de comportement des vacanciers vers une approche plus culturelle et patrimoniale que l'on a résumé sous la formule "on ne veut plus bronzer idiot".

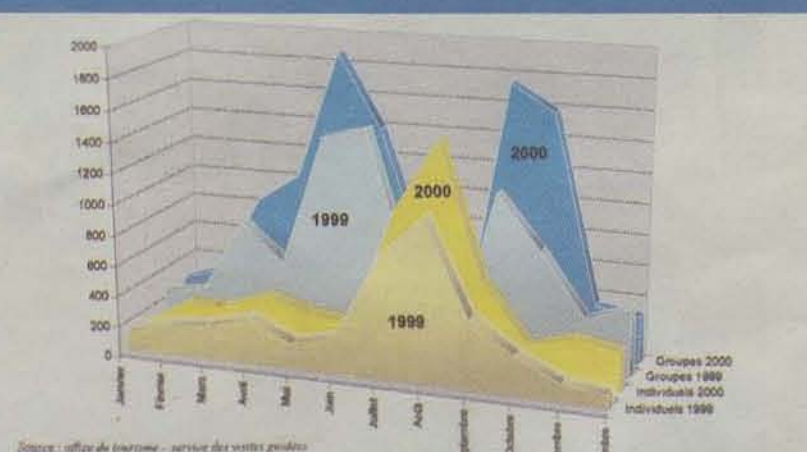
Plus la catégorie de l'hôtel est élevée, plus la durée de séjour est longue. Ainsi, on obtient une durée moyenne de séjour de 1,8 jour (2 jours pour la clientèle étrangère) en hôtel 4*. C'est dans l'hôtellerie haut de gamme que l'on observe les meilleurs taux d'occupation (67% pour l'hôtellerie 3*, 66% pour les hôtels 4*).

Les visites guidées du centre historique et à thème organisées par l'office du tourisme, affichent régulièrement complet ; les visites en anglais lancées l'été dernier ont connu un succès immédiat. Les visites commandées pour groupes ont également connu une augmentation conséquente : 27 % en moyenne, 62% pour le seul mois de juillet.

Le nombre de spectateurs ayant assisté aux festivals en juin et juillet 2000 à Montpellier (+7% pour le Printemps des Comédiens, +19% pour Montpellier Danse, et +32% pour le Festival de Radio France et Montpellier), ce qui représente, pour l'ensemble de ces trois festivals, plus de 30 000 spectateurs supplémentaires par rapport à 1999 ; les fêtes de la Saint-Roch au mois d'août redeviennent un événement populaire et ont accueilli près de 10 000 participants. Quant au festival du cinéma méditerranéen en octobre, il a dépassé les 90 000 spectateurs.

L'augmentation quasi générale de l'activité des prestataires touristiques locaux au cours de l'été 2000, comme l'a démontré l'enquête de conjoncture menée par l'Office du Tourisme et la CCI auprès des hôteliers, des restaurateurs et des commerçants (une large majorité d'entre eux ont déclaré une activité en hausse par rapport à juillet et août 99).

Evolution des visites guidées en nombre de participants



cueillis dans les bureaux de l'office du tourisme en 2000 soit 15% de personnes supplémentaires par rapport à 1999. L'augmentation est particulièrement sensible en juillet (20%) et en août (18%) ce qui confirme que Montpellier est de plus en plus une destination de vacances.

La progression incontestée des taux d'occupation de l'hôtellerie homologuée qui atteignent des records tout au long de l'année 2000 et jusque là inégalés. Le taux moyen annuel atteint 64% sur Montpellier. Ainsi on comptabilise 800 000 nuitées pour Montpellier en 2000 soit une augmentation de 20% par rapport à 1999. Cette forte fréquentation a particulièrement été sensible en février (qui affiche une progression de 21% des arrivées et de 34% des nuitées par rapport à 1999), en avril (+30% des arrivées et +43% des nuitées par rapport à avril 1999) et en été.

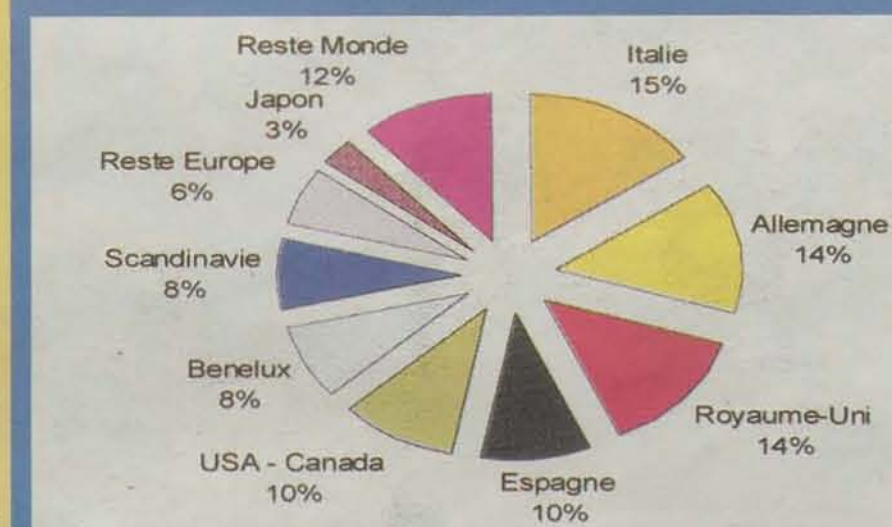


De plus en plus de touristes italiens, scandinaves et anglais

La clientèle étrangère représente 28% de la fréquentation globale. En tête des nationalités venant séjourner à Montpellier, les Italiens, puis les allemands et les anglais. L'enquête INSEE sur Montpellier et le District a révélé, pour le 1^{er} semestre 2000, une augmentation moyenne de 11% des arrivées étrangères et de 18% des nuitées étrangères. L'enquête de conjoncture estivale auprès des prestataires touristiques de Montpellier corrobore cette tendance. Plus de 65% d'entre eux ont déclaré une clientèle étrangère en hausse.

Depuis le début de l'année 2000, l'augmentation de cette clientèle dans les bureaux de l'office s'est élevée en moyenne à 6% pour atteindre +30% en juillet et +23% en août par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Les hausses les plus significatives concernent la clientèle italienne (+12%), la clientèle scandinave (principalement la Norvège et la Suède) pour laquelle on observe plus qu'un doublement de la fréquentation et la clientèle anglaise (+12%). A ces nationalités traditionnelles s'ajoutent des clientèles émergentes provenant du Japon, du Canada, des Pays-Bas, des pays de l'Est (Russie et Pologne) et d'Amérique du Sud.

Répartition des nuitées étrangères en 2000



Montpellier confirme sa place de capitale régionale

La fréquentation hôtelière 2000 dans le district est en hausse par rapport à 1999, de 10% pour ce qui concerne les arrivées et de 16% pour les nuitées. Sur Montpellier, le taux d'occupation moyen d'avril (71%), de juin (76%) et de septembre (73%) de cette année est équivalent à celui enregistré en juillet 1999 (72%). Cette augmentation de la fréquentation profite principalement aux hôtels 4* et

3*, qui voient leur taux d'occupation augmenter de 10 points par rapport à 1999. L'hôtellerie 4* enregistre notamment une progression de 19% de ses arrivées. L'hôtellerie 2*, quant à elle, enregistre la progression la plus importante des nuitées (+32%). Le district de l'agglomération de Montpellier pèse désormais le quart des nuitées hôtelières enregistrées sur l'ensemble de la région Languedoc Roussillon. L'office du tourisme de Montpellier se trouve au cœur de la diffusion de l'information touristique pour toute la région. Ce sont près de 60 000 demandes en hébergement qui ont été formulées à l'accueil et presque autant en activités culturelles et de loisirs.

Youpi!

MONTPELLIER

Montpellier, un peu plus que le Sud

Snif!

MONTPELLIER

Montpellier, un peu plus que le Sud

Waouhhh!

LE SUD

MONTPELLIER 3h15
 LES PLACES à 10 mn
 LA CAMARGUE à 20 mn
 LE PONT DU GARD à 30 mn
 LE LARZAC à 40 mn
 LES CHÂTEAUX CATHARES à 1h

Montpellier, un peu plus que le Sud

(A Montpellier, entre un festival et une rando, vous pourrez toujours souffler.)

Montpellier, un peu plus que le Sud

Faites du tourisme à Montpellier Suivez le guide !

Découvrez, redécouvrez ou faites découvrir à vos amis de passage les joyaux du patrimoine montpelliérain, avec les visites guidées de l'office du tourisme

Sur les traces de Saint Roch

Joyeux passe muraille, les visites guidées pédestres de l'office du tourisme permettent de découvrir ou de redécouvrir, dans une ambiance culturelle, des lieux dont seuls les guides de l'office du tourisme ont les clés : découverte du mikvé médiéval (bain rituel juif datant du 12^e siècle), d'hôtels particuliers des 17^e et 18^e siècles, ou montée au sommet de l'Arc de Triomphe pour admirer la ville sous un aspect inhabituel sont des privilèges réservés aux participants de ces visites. Un programme de visites à thèmes est élaboré chaque année : la ville médiévale, les églises de l'Écusson, l'histoire de Montpellier à travers les religions, l'architecture contemporaine, etc. Dès septembre, vous pourrez vous le procurer à l'office du tourisme.

Pour l'été, de juillet à septembre, trois circuits sont proposés : le centre historique, les hôtels particuliers et un circuit Saint Roch. Toutes les visites partent de la place de la Comédie. Vu le succès de ces visites il est vivement recommandé de s'inscrire préalablement.

Office du Tourisme : 04 67 60 60 60

Le centre historique

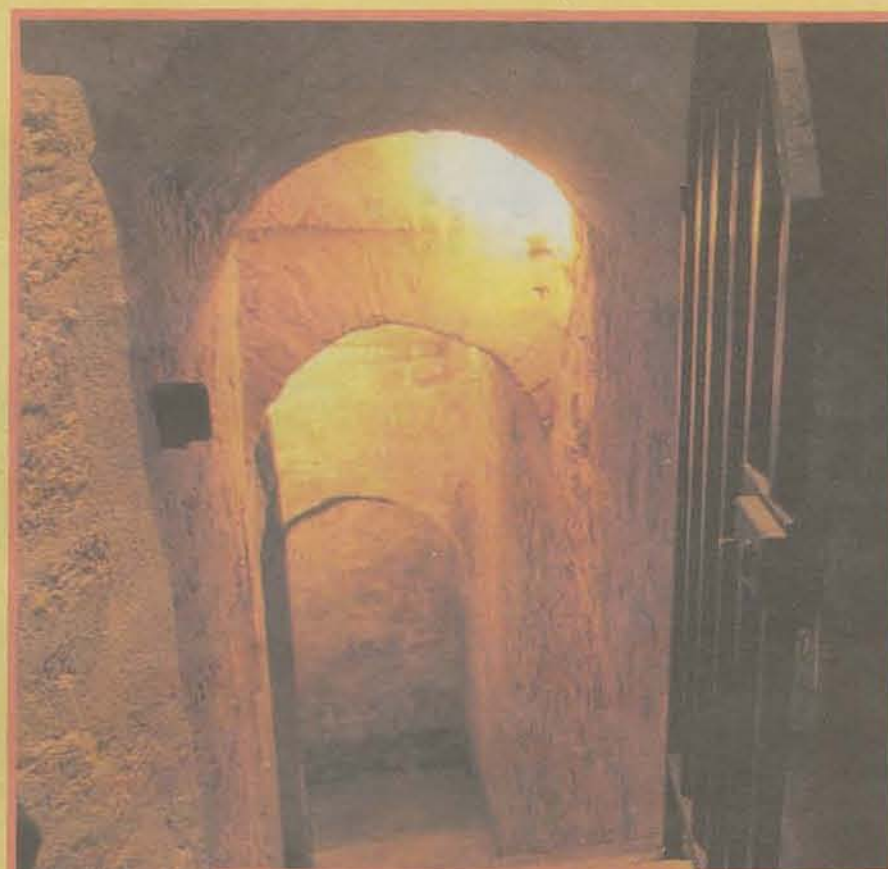
Mille ans d'histoire seront dévoilés aux visiteurs en l'espace de 2 heures. Une balade à travers le temps qui mettra en avant les ruelles médiévales, les hôtels particuliers et les grands monuments érigés à la gloire du pouvoir. L'ascension de l'Arc de Triomphe (quelque 103 marches à gravir...) vous offrira une vue panoramique sur la ville et la descente au mikvé (bain rituel juif du Moyen-âge, un des mieux conservés d'Europe) vous laissera un souvenir impérissable.

Tous les jours à 10h et 17h.
En anglais le mardi à 10h30
Tarif plein : 39F - Tarif réduit : 34F

Les hôtels particuliers

Au cours de la deuxième moitié du 17^e siècle, Montpellier devient la capitale du Languedoc, siège de l'Evêché et des grands corps administratifs. La ville s'enrichit et les premiers hôtels particuliers sortent de terre. Ces constructions frénétiques se poursuivent jusqu'au siècle suivant. Tous font construire de magnifiques hôtels particuliers dans la ville, contribuant ainsi à modifier profondément sa physiologie.

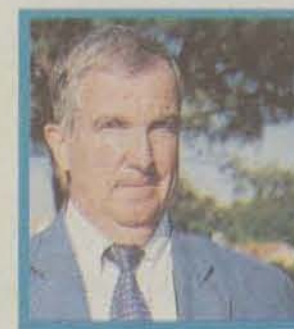
Le mercredi à 17 heures
Tarif plein : 50F - Tarif réduit : 40F



BRAVO LES CHAMPIONS DU MONDE Montpellier Handball : le prix d'excellence

Le Montpellier Handball (MHB), leader des clubs français et une des meilleures équipes européennes a su rester simple et garder la flamme qui l'anime depuis bientôt 20 ans. Entretien avec l'entraîneur du club et son président, à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège du club.

Que représentent pour vous ces nouveaux locaux ?



Robert Molines,
président du MHB

très symbolique et chargé d'une forte valeur affective. C'est aussi la concrétisation d'un rêve qui nous permet de mesurer le chemin parcouru en presque deux décennies. Ce centre complète aussi harmonieusement les installations sportives dont nous disposons au Palais des sports René-Bougnol et qui a fait l'objet d'importants travaux avant le championnat du monde de handball qui s'est déroulé en janvier dernier.



Patrice Canayer,
entraîneur et manager
général du MHB

du personnel, dont les conditions de travail à l'ancien siège étaient très difficiles, je mesure tout ce qui va être apporté par ce bel outil. Cela va nous permettre d'optimiser les résultats.

Y a-t-il un secret à la réussite du MHB ?

R. M. : C'est le fruit du travail quotidien de toute l'équipe : des partenaires, des dirigeants, des joueurs et aussi des bénévoles. Un travail effectué dans un souci constant de progresser tout en assurant en même temps, la pérennité du club. Malgré notre palmarès et même maintenant avec une équipe de joueurs professionnels, nous avons su garder et respecter nos traditions, cette culture du handball qui nous anime : être disponible, à l'écoute, tout faire pour développer le handball et les vraies valeurs autour du sport.

P. C. : Il tient à l'ambition, à la volonté d'aller vers le haut niveau, ainsi qu'à la sagesse de garder les pieds accrochés au sol et de conserver les traditions du club. Tant que le MHB aura cette capacité à évoluer dans ces deux directions, il continuera à rester solide. Une continuité qui, par ailleurs, tient à la fidélité des dirigeants et à celle des joueurs.

Une constance qui est loin d'être évidente quand on atteint le haut niveau.

Quels sont vos objectifs pour la saison prochaine ?

R. M. : C'est un peu tôt pour en parler. Notre ambition est d'effectuer le meilleur parcours possible. Mais c'est vrai que tout n'est pas facile : les matches de Coupe d'Europe, par exemple, sont des "matches coupeurets". Les tirages au sort sont aléatoires et tout peut arriver lors des matches aller-retour. Et puis une défaillance est toujours possible. Ce qui est fondamental à mes yeux est de pérenniser le club et de toujours progresser. Nous fêtons l'an prochain le 20^e anniversaire du club, on ne peut pas se permettre de casser un si beau joyau.

P. C. : La saison n'est pas terminée, mais elle a été belle et pleine. Une saison qu'on savait difficile, parce qu'il y avait énormément d'objectifs pour les joueurs. Le challenge actuel est d'importance. Il peut nous permettre de passer d'une satisfaisante à une excellente saison. A court et moyen termes, quoi qu'il en soit, il nous faut absolument reconquérir le titre de champion de France et rentrer dans le haut niveau européen. Le bilan global sur les quatre dernières années parle de lui-même : trois fois champions de France et une fois second. Sur trois finales de Coupe de France, deux ont été gagnées. A long terme, notre objectif est de continuer dans cette dynamique et de faire du MHB un très grand club.

Palmarès

- Champion de France en 1995, 1998, 1999, 2000
- Coupe de France en 1999, 2000
- 8 participations consécutives en Coupe d'Europe dont 4 en finale des champions
- 1^{er} club français en quart de finale de la Ligue des champions en 2001
- Champion de National 2000
- 3^e championnat de France 2001 des moins de 18 ans

Le MHB en chiffres

- 343 licenciés
- 26 équipes, dont 23 équipes jeunes
- 6 champions du Monde dans l'équipe Fanion



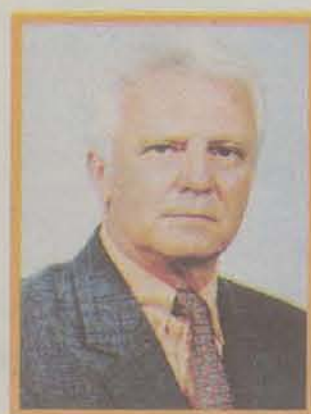
La Comédie du Hand 2000 : le MHB participe activement au développement de la culture handball à Montpellier



Frédéric Anquetil, champion de France et éducateur au service des sports de la Ville

Handball partout et pour tous

Le MHB, en partenariat avec la Ville de Montpellier et l'Office départemental des sports de l'Hérault, a mis en place une politique visant à faire du MHB un club populaire, ouvert à tous et à développer la culture du handball à Montpellier. "Cette action s'est concrétisée par la mise en place du projet "Handball partout et pour tous" en direction des scolaires et des enfants de tous les quartiers", explique Frédéric Anquetil, leader du handball français depuis 1998 et capitaine de l'équipe 1^{re} du MHB, qui intervient maintenant, depuis son départ à la retraite, uniquement en qualité d'éducateur sportif à la ville. "Avec l'opération "handball à l'école", nous sensibilisons 2 500 jeunes scolaires. Cela consiste en cycles de 8 séances dans les écoles primaires et ponctuellement au regroupement des enfants dans des lieux prestigieux lors d'événements exceptionnels : "Les petits handballeurs de la Mosson" en 2000 et cette année "2001 petits handballeurs à Bougnol". Le 2^e temps fort de l'action : le "Hand dans les quartiers" se déroule hors temps scolaire. Les éducateurs du service des sports et les entraîneurs du club initient les jeunes à la pratique du handball et une fois par mois, les joueurs de l'équipe Fanion viennent y faire, à la grande joie des enfants, des matches de démonstrations. Une opération dans laquelle Frédéric, ce champion de France qui polarise l'admiration des enfants, s'investit avec conviction et générosité. "Nous cherchons à leur transmettre le bonheur de jouer, tout en leur donnant le sens et le goût de l'effort". Au total : 8000 jeunes Montpelliérains sensibilisés.



En 2001, la SERM a 40 ans. Quarante années au cours desquelles la société a mis ses compétences d'aménageur au service du développement urbain de la Ville de Montpellier et de son agglomération. Dans les années 1960-1970, la principale réalisation de la société fut le quartier de La Paillade. A partir des années 1980, sous l'impulsion de son président Georges Frêche, la SERM a été, aux côtés de la Ville de Montpellier, l'acteur majeur des principales réalisations qui ont permis à la Ville d'accueillir de nouveaux habitants, sur les quartiers d'Antigone, de Port Marianne, Blaise Pascal et bientôt à Malbosc. Elle a accompagné le développement économique, en réalisant les parcs de la Technopole tels qu'Euromédecine et celui du Millénaire, en contribuant au rayonnement culturel, sportif et touristique de la ville, en construisant, notamment, le Corum-Opéra, la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, la Piscine Olympique d'Antigone, la patinoire Végapols. La SERM est aujourd'hui l'une des plus importantes sociétés d'aménagement en France. Son savoir-faire, développé par un personnel aux compétences professionnelles reconnues, la rend apte à répondre aux enjeux du développement de la Ville de Montpellier de demain, toujours plus dynamique, accueillante et conviviale.

Robert Subra
Président de la SERM

La SERM, un acteur clé pour l'urbanisme de Montpellier



Photos : Sox & Fox, O'Suignine, Girard, Chorier, Robert, Guyonnet, Air Services.

Premier aménageur de France en termes de mise à disposition de terrains pour la construction de logements, la Société d'Équipement de la Région de Montpellier (SERM) accompagne depuis 1961 la réalisation du projet urbain de Montpellier et de son agglomération.

AMÉNAGER

Parce qu'aménager c'est d'abord imaginer, réfléchir, projeter. Imaginer des quartiers pour habiter, travailler et se distraire. Imaginer la vie des futurs habitants. Réfléchir et projeter ce qui viendra demain enrichir le patrimoine urbain de la ville.

La SERM investit toute son énergie et son savoir faire pour transformer ces projets en réalité.

Elle étudie, assemble, coordonne, organise et réalise :

- la définition des programmes et les conditions d'exécution
- les négociations foncières
- le choix des architectes et des bureaux d'études
- le montage administratif, juridique, technique et financier des opérations
- la commercialisation aux promoteurs, aux entreprises et aux particuliers
- la réalisation des travaux, le suivi et la gestion financière des opérations



CONSTRUIRE

Parce que l'agglomération de Montpellier sait harmoniser habitat, loisir et travail, elle conçoit des pôles de développement et d'attractivité autour d'équipements publics structurants.

La SERM, maître d'ouvrage des principaux grands équipements de l'agglomération, a assuré la réalisation de bâtiments prestigieux :

- le Corum-Opéra-Palais des Congrès qui a permis à Montpellier de se hisser parmi les toutes premières villes culturelles françaises
- la Piscine Olympique d'Antigone, un équipement de dimension nationale venu renforcer l'image d'une ville déjà connue pour ses performances sportives
- la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives de Montpellier, un nouvel espace de modernité où le livre, l'image et le son se retrouvent à la portée de tous
- le Centre de Tri Demeter qui contribue à l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement de l'agglomération
- la patinoire districale Végapols, complexe de sport et de loisir qui abrite, sur 3100 m², une piste olympique et une piste ludique unique en France.

Avec son savoir faire de constructeur, la SERM a également pu développer son activité de maître d'ouvrage auprès d'entreprises privées en réalisant des usines clés en main, des sièges sociaux, des ateliers, des entrepôts, des bureaux et des locaux divers.

GÉRER

Parce que construire des équipements, aménager des quartiers, c'est aussi les gérer. La construction de bureaux, d'ateliers et d'équipements publics fait aussi partie du métier de la SERM.

Parce que la ville se gère au quotidien et que les besoins évoluent, la SERM est devenue, au fil des années et des réalisations, un gestionnaire d'équipements et d'immeubles de bureaux.

Pionnière, elle conçoit bureaux et ateliers à partir d'une méthode de coût global d'investissement/fonctionnement et s'implique dans leur exploitation en gérant quelque 50 000 m² d'immeubles d'entreprises.

Pionnière encore, elle gère le réseau de chaleur de Montpellier et distribue ainsi à près de 15 000 habitants de l'eau chaude et du chauffage, mais aussi du froid à partir d'une centrale de climatisation pour plus de 250 000 m² de locaux commerciaux, de bureaux, d'activités et d'équipements publics, dont la Piscine Olympique d'Antigone et la Bibliothèque Municipale Centrale.

Toujours d'avant garde, et afin de respecter et de valoriser l'environnement, la SERM a initié une étude de faisabilité d'une centrale de cogénération à coupler sur le réseau de chauffage. Cette centrale a été réalisée en 1996 et mise en service en janvier 1997.



Avec Eric Bérard, Directeur de la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine
La SERM, hier, aujourd'hui et demain



Quand et pourquoi la SERM a-t-elle été créée ? La SERM a été créée en 1961 en vue de réaliser des missions d'aménagement urbain. Son activité principale, jusqu'à la fin des années 70, a consisté à réaliser les aménagements des terrains pour construire le quartier de La Paillade. Il s'agissait alors d'un métier d'aménageur foncier traditionnel.

Quelles ont été, par la suite, les orientations de la SERM ?

A partir de la fin des années 70, la SERM contribue, aux côtés de la Ville de Montpellier, à la réalisation du projet urbain mis en place par MM. Georges Frêche et Raymond Dugrand. C'est ainsi que, jusqu'à la fin des années 80, la SERM a travaillé, principalement, à la construction d'Antigone et aux études du plan de développement de Port Marianne. C'est aussi au cours de cette période que la SERM a construit le Corum, équipement culturel et de tourisme d'affaires majeur et qu'elle a également mis en place un réseau de chauffage et de climatisation desservant Antigone et les principaux équipements du centre ville, accompagnant ainsi la politique de la ville en matière d'éco-

nomie d'énergie, de protection de l'environnement, ce qui préfigurait déjà à cette époque la notion de développement durable.

Et en matière d'accompagnement du développement économique, quel a été le rôle de la SERM ?

Lorsque le District a décidé, au milieu des années 80, de faire de Montpellier et de son agglomération, une "Ville Technopole" autour de cinq grands pôles de développement, Agropolis (recherche agronomique), Euromédecine (médecine, biotechnologies), Antenna et Informatique (communication et informatique), Hélopolis (tourisme), la SERM a été l'aménageur des zones d'accueil des activités correspondantes. Par ailleurs, pour accompagner le développement économique de Montpellier, ville dont les activités sont essentiellement centrées sur les services, l'enseignement et la recherche, la SERM a mené différentes opérations à finalité économique en construisant les bâtiments de la pépinière d'entreprises Cap Alpha, des ateliers relais, des bâtiments industriels et des bureaux afin d'accueillir des entreprises en développement.

Quels sont, aujourd'hui, les domaines d'intervention de la SERM ?

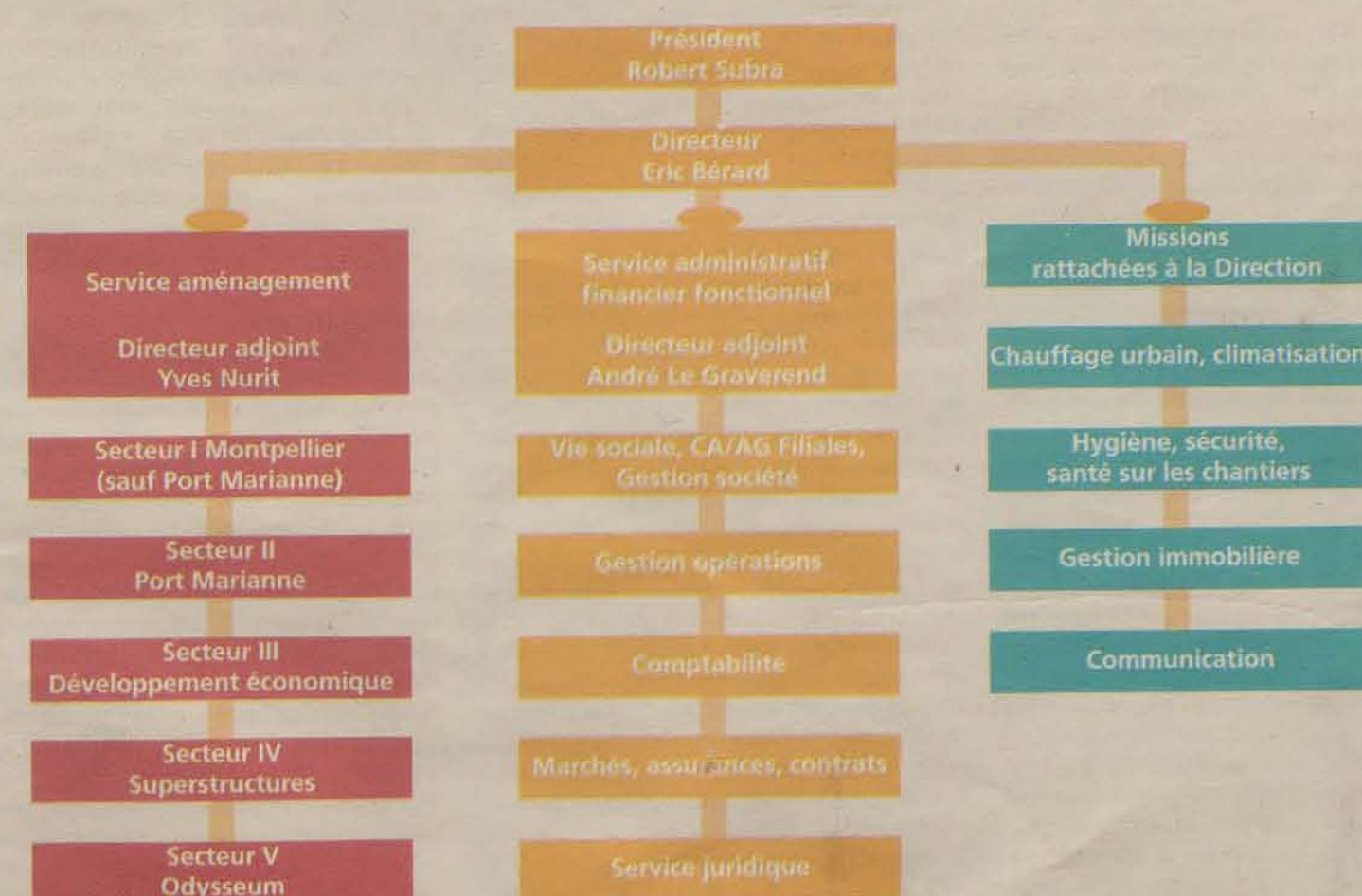
Aujourd'hui, après l'achèvement d'Antigone et le lancement des opérations de Port Marianne, dont l'ensemble du projet est réalisé à plus de 40%, après la construction des grands équipements que sont la Piscine Olympique d'Antigone, la Bibliothèque Mu-

nicipale Centrale et la patinoire Végapols, la SERM poursuit ses missions d'aménageur dans le cadre du projet urbain de la ville et de l'agglomération. Parmi les opérations en cours, on peut citer la ZAC des Jardins de la Lironde, la ZAC Malbosc, la ZAC St-Charles, le Parc 2000 et son village d'entreprises situé dans la zone franche de la Paillade, le Parc Eureka, la rénovation du Musée Fabre, ainsi que la construction de bureaux place Ernest Granier.

Et pour les années à venir, quels sont les axes de développement de la SERM ?

La SERM va poursuivre son rôle d'aménageur pour le compte de la Ville et de son agglomération. Elle œuvrera pour faire face au défi démographique que connaît le sud de la France en favorisant la réalisation de nouvelles zones d'habitation. La SERM accompagnera le développement économique de l'agglomération en participant aux études et à l'aménagement de zones capables d'accueillir des entreprises du tertiaire supérieur et de la recherche, les start up de la nouvelle économie, etc... Elle devra prendre en compte les besoins en logistique de la population et répondra aux demandes engendrées par les nouvelles technologies : réseaux à haut débit, NTIC... Ainsi, la SERM sera vraisemblablement amenée, en direct ou par filialisation, à augmenter ses moyens, tant humains que financiers, pour faire face aux enjeux du développement de Montpellier et de son agglomération.

ORGANIGRAMME



La SERM en chiffres

Chaque année, la SERM livre des terrains aménagés permettant la réalisation de 700 à 800 logements et de 10 hectares de parcs d'activités (artisanal, tertiaire, équipement) ; elle construit 3 000 à 4 000 m² de surfaces de bureaux et gère 50 000 m² d'immeubles (bureaux, ateliers relais, locaux d'activités, plateaux tertiaires...). La SERM contribue ainsi à la création de plusieurs centaines d'emplois sur Montpellier et son agglomération.

Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine

RAISON SOCIALE
Société Anonyme d'Économie Mixte.
DATE DE CRÉATION
12 décembre 1961.
SECTEURS D'ACTIVITÉS
Aménagement urbain, gestion d'équipements et de services.
EFFECTIF
42 personnes.
CAPITAL
24 728 600,00 F
SERM - Immeuble La Coule - XX, place Zeus
BP 9033 -
34041 Montpellier cedex 1 - Tél. 04 67 13 63 00.
Future adresse, à partir du mois de janvier 2002 :
Place Ernest Granier
(Port Marianne - Richter).

Répartition du capital

- Ville de Montpellier : 53,94%
- Département de l'Hérault : 1,67%
- Commune de Palavas les Flots : 0,71%
- District de Montpellier : 10,31%
- Caisse des Dépôts et Consignations : 16,92%
- Société Centrale d'Équipement du Territoire : 1,62%
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Languedoc Roussillon : 9,18%
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier : 0,83%
- Crédit Lyonnais de Développement Économique : 0,40%
- Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Méditerranéen : 0,65%
- Crédit Local de France : 2,02%
- Foncier Participations : 1,72%
- SOMMON : 0,04%



Rock'n roll story !

Comment un petit ouvrage rédigé pour quelques amis, à l'occasion des fêtes de Noël, se transforme en succès d'estime et catalogue rocky nostalgique... Ni ouvrage historique, ni traité référentiel, mais présenté par son auteur, Thierry Saltet, comme "une brochette party de souvenirs personnels", "Insoumission Obligatoire ou l'ancien testament montpelliérain" propose un désordre nerveux et chronologique des plus belles pages de la saga "rock'n rollesque" made in Montpellier. Extraits...

concret pour laisser augurer de la réussite du projet. De plus, cette perpétuelle ambiance de "fiesta chez les gueux" contribuait à escamoter l'objectif initial. Si les choses demeuraient ainsi, Voyer et ses mercenaires n'auraient créé qu'un Club Med pour zonards. Mais le manager/activiste élaborait son plan. Le TGV devait dorénavant desservir la gare héraulaise, et la cérémonie était annoncée en grande pompe. Pour l'occasion, la petite merveille technologique déposerait Charles Fiterman, ministre des transports, qui serait réceptionné à même le quai par un Georges Frêche radieux. La bourgade amorçait sa mutation, et les rockers n'avaient pas intérêt de rater le train...

TROOPS OF TOMORROW

... Les élus apparaissent et Voyer, dominant la cohue, hurle son message. On rebrousse chemin tranquillement... Nouvelle bataille qui s'avèrera plus tard déterminante. Fiterman se déclarera "agréablement surpris" par cette jeunesse "aussi dynamique et spontanée" (! ! !). Et Georges Frêche tiendra compte de l'avertissement, se définissant comme le maître de TOUS les montpelliérains. Il tolérera le squat, allant jusqu'à y faire installer l'électricité et le téléphone. Le projet utopique de la salle de concert sera évidemment irréalisable en cet endroit, mais Voyer détient désormais les éléments nécessaires pour constituer un dossier en béton, et le soumettre à l'opinion municipale...

Le projet utopique de la salle de concert sera évidemment irréalisable en cet endroit, mais Voyer détient désormais les éléments nécessaires pour constituer un dossier en béton, et le soumettre à l'opinion municipale...

1983 VICTOIRE, VICTOIRE !

Quand les choses arrivent, elles arrivent vite. Reconnaissons à la mairie la difficulté de l'équation proposée : dénicher un endroit au centre ville sans voisinage direct. Il aura quand même fallu plus d'un an pour que les promesses de la concertation 81 se réalisent. Mais les faits sont là. La biscuiterie inspiratrice de "Pain de guerre" jouxte un immense entrepôt susceptible d'accueillir 1300 personnes. Georges Frêche a immédiatement donné son aval et ordonné les travaux de mise en état. La maison du rock se situera donc entre le pont Juvénal et le Parc Antigone, accessible par la rue du Moulin de l'Évêque. Ce hangar était depuis longtemps loué par la municipalité à la société Letellier, avec promesse de vente à la clé. Anciennement fabrique de bougies, il végétait comme lieu de stockage pour le service des festivités.

Ce dernier trouva un local plus adéquat au marché gare. Evidemment, et ce n'est un secret pour personne, le projet de chantier sur le site d'Antigone était déjà bien ancré, et l'absence des rockers condamnée à disparaître à courte échéance. Mais c'est certainement ce qui a motivé sa conception, étonnamment hâtive après un si long délai de réflexion. Baptisée "Salle Victoire", vanne d'Alain Voyer par opposition à "Salle délaite", elle sera mise cinq jours par semaine à la disposition des associations, les deux autres étant réservées à la municipalité. Son fonctionnement diamétralement opposé à celui du Palais des Sports la préservera des organisations privées et autres prestataires de services. Exclusivement associative, elle recevra tous les non-rentables locaux et hexagonaux. Conformément aux écritures, la rédemption rock'n rollienne verra l'avènement d'Alain Voyer au poste de gérant, en étroite relation avec le service municipal des festivités. Fait unique en son genre, le manager trublion devient le premier fonctionnaire rock français.



L'inauguration est prévue pour le 19 février 1983. Dès 19h30 Georges Frêche présidera la cérémonie et des artistes divers entreprendront live la décoration du site. Ensuite, concert gratuit avec Flip flop and fly, Jolis Garçons et, bien entendu, OTH. Jour de la grande victoire. Correctement médiatisé par la presse locale, le happening draine une foule considérable. Notons que dans ses colonnes, Midi Libre recense une quarantaine de groupes sur la ville. Amusez-vous à comparer avec les dernières statistiques. Des échafaudages sont dressés contre les murs blancs et, armés de bombes de peinture, les dessinateurs réalisent des fresques historiques. On reconnaît des ténors plus tout à fait underground des "Humanoïdes associés", Max et Benito, Janio et un Vuillemin magnifique, en chapeau et redingote, fume cigarette aristocratique à la main. Des artistes locaux également, comme Elise Cabanne et Agathe Labernia, respectivement figures de proue de Masoch et Regrets. Les bombes restantes seront distribuées au public, qui graffitera furieusement les espaces vierges. Le député-maire ne se soustraira pas au rituel, et écrira "Claudine, je t'aime" sur une porte... Thierry Saltet - in "Insoumission Obligatoire, ou l'ancien testament montpelliérain" Editions de la Maison.

Disponible chez Backstage (rue Baudin), local "La Télé" (rue Terral)



3 QUESTIONS À : THOMAS RAYMOND, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ATTITUDE

Objectif 2001 ?

Présenter le panorama le plus large possible des cultures urbaines, avec une programmation pertinente et des spectacles de qualité. Pour la partie skateboard, le but c'est que la compétition reconnue officiellement par le ministère jeunesse et sports, se développe pour permettre la création, en septembre, de l'association européenne de skate board. En danse hiphop, on essaie de présenter le panel plus complet possible des diverses tendances, résituées dans leur univers, décoration, etc. Idem pour le reggae, ou le rock... Le Festival Attitude est un peu la vitrine de l'activité menée tout au long de l'année par l'association. Une manière de valoriser le travail de chacun, de monter des événements et des rencontres en faisant participer au maximum les gens avec qui on collabore régulièrement. Faire ressortir la qualité du travail des animations culturelles et spectacles des assos de Montpellier...

Attitude "Off" ?

Parallèlement à la manifestation organisée sur le site de Grammont, le Festival "Attitude" offrira quelques repères en centre ville. L'exposition des graffeurs et plasticiens organisée à la galerie St Ravy, sans oublier les deux soirées d'ouverture, prévues au Subsonic et au Rockstore, avec Whool Music.

Un programme annuel ?

A partir de la rentrée, on devrait mettre en place des manifestations plus régulières, sur la danse avec la compagnie "Darklight", en organisant des "battles" sur les Maisons Pour Tous, des soirées, événements en musique électronique... On réfléchit aussi à un programme trimestriel d'activités sportives et culturelles. Une animation permanente sera mise en place sur le skatepark de la Paillade réaménagé...

4 ET 5 AOÛT

International Attitude le rendez-vous des cultures urbaines



Sur le thème "Urban Circus", le Festival Attitude annonce sa 11^e édition de l'été : expos, coupe d'Europe, skateboard, bmx, soirées d'ouverture, battle of the year, jungle village... Sans oublier l'actualité de l'association, les camps d'été, un site internet à feuilleter, bientôt un livre...

SOIREEES D'OUVERTURE :

Uniquement sur invitations à retirer dans les lieux spécialisés
JEUDI 2 AOÛT : Lancement des festivités au Subsonic (4, rue du général Riu). A partir de 22h, 4 groupes tendance rock. Programmation de vidéos skateboard, bmx.
VENDREDI 3 AOÛT : Au Rockstore (rue de Verdun), soirée Wool Music, tendance musique électronique...

EXPO A LA SALLE ST RAVY : DU 1^{er} AU 12 AOÛT

Une expo permettant la confrontation d'artistes issus du graffiti dit classique (Pee Gonzalez/Jaba) et de ceux issus des nouvelles tendances du graffiti (André/Zeus/Stak/Honet/So6/Space Invader/Silvio).
Au programme : skateboards customisés, expo photo, films expérimentaux, installation de modules (skatepark miniature)
Vernissage le mercredi 1^{er} août - de 19h à 21h
Ouvert tous les jours sauf dimanche de 14h à 20h

EUROPEAN SKATEBOARD CUP

Après la World Cup de 98, Montpellier accueille une compétition européenne : 7 pays représentés. Une catégorie fille

BREAKDANCE : BATTLE OF THE YEAR

La référence européenne en matière de Break Dance, avec les meilleurs et les plus novateurs b-boys et crews du monde entier. Attitude 2001 organise la première manche qualificative française. Les finalistes gagneront une participation à la finale mondiale qui aura lieu le 17 novembre prochain à Braunschweig (Allemagne). A remarquer la participation de la Cie Montpelliéraine "Dark Light"...

RUMBLE IN THE JUNGLE VILLAGE

Roots reggae, Dub, Jungle latino, afrobeat, percussions, danses africaines + rafraîchissements jus de fruit bio et massages : toutes les composantes d'un espace luxuriant avec rendez vous au coucher du soleil pour les sets de percussions des maîtres tambours. Animations, films.
• SAMEDI 4 : REALITY SOUND SYSTEM NIGHT : Boris Lowther - Tribute to Augustus Pablo - Culture Freeman - Tweed
• DIMANCHE 5 : DIGITAL DUB AND DRUM'BASS NIGHT : Urban Groove - Selector Tanguy + Doctor Bird + Titoo - United Colors of Babylon - Inkorporation - Graffiti P19 Crew Jon Buzz / Loopp / Pest Pyre/ Uble / Deko

Attitude 2001



BIG TREE BMX TRAIL JAM

Un format original pour la compétition mise au point par Denis Casamatta : 4 doubles de champ de bosses pleines de compressions sans pédalage cyclistes. 30.000F de récompense en prize money et lots. Village animé. Compétition de dirt en amateur et en pro, ainsi que la free session de bowl. High Jump Survivor (ouvert à tous, élimination rapide jusqu'aux 3 derniers, puis plusieurs essais jusqu'au vainqueur. Best trick: le choix du public, le choix des riders)

SIN CITY

L'espace alternatif : musique, skateboard, graffiti, attractions, bienvenue chez les speeders de tous poils, hardcore attitude :
• SKATEBOARD : Pendant les concerts d'ouverture du soir, les skateboarders de la Coupe d'Europe animent le début de soirée. Big Air contest et démos de BMX aussi au programme.
• CONVENTION TATTOO : Avec la boutique "Thor" : mini salon avec 7 tatoueurs venus de Barcelone, New-York, Madrid et St Malo. Leur particularité est de pratiquer également le graffiti. Un aspect underground, rarement mis en avant, développé surtout en Espagne, notamment à Barcelone...
• SAMEDI 4 : SKA ROCK PARTY : Doctor Eggs (ska) - Ray Daytona (surf rock) - Los Raskai (ska core) - The One's (punk rock)
• DIMANCHE 5 : X-PERIMENTATION : Leo Plastaga (Plastique Music Concept) - Kamysol (punk speedé saupoudré de hardcore) - Dum Dum Boys (Electro rock hypnotique) - K'Ptain Planet (Batteur à fond)

TARIFS

Exposition : entrée gratuite

Soirées d'ouverture sur invitation à retirer dans les points de ventes spécialisés

Programme 4 et 5 août :
• préventes 50F pour un jour, 100F pour deux jours (une consommation offerte)
• sur place 70F pour un jour, 120F pour deux jours (une consommation offerte)
• Tarifs réduits chômeurs et Rmistes - Tarifs groupe à partir de 20 personnes

Toute l'info : Attitude Association 15, rue St Ursule 34000 Montpellier Tél : 04 67 60 43 89



agenda

Cirque Arlette Gruss

du mercredi 29 août au dimanche 9 septembre, le Cirque Arlette Gruss installe son chapiteau rouge et blanc au Parc des Expositions. Petits et grands sont tous conviés à la fête pour une série de représentations conçues comme de véritables "shows", avec des personnages, des éclairages, des enchaînements, rythmés par un orchestre de 11 musiciens. Portes de bois, élégants costumes, sans oublier les ingrédients indispensables à la magie du cirque : piste, chevaux, fauves, acrobates et clowns. L'enchantement...

Location : Fnac (04 67 99 73 00)
Info : Cirque (04 67 50 36 35)

A LA RENCONTRE DE FRÉDÉRIC JACQUES TEMPLE

il aurait pu choisir l'histoire naturelle ou les compagnies sahariennes... Selon Claude Leroy, c'est la lecture de Jules Verne qui aura fait de Frédéric Jacques Temple un poète, "en lui révélant, une fois pour toutes, que l'écriture n'est qu'une des nombreuses formes du vivre". Le Centre des Sciences de la Littérature Française de l'Université Paris X, lui consacre son numéro 23 des Cahiers RITM. Sous la direction de Claude Leroy, "À la rencontre de Frédéric Jacques Temple" invite à redécouvrir l'œuvre intense et rare d'un poète secret.

Recherches Interdisciplinaires
sur les Textes Modernes
**À la rencontre de
Frédéric Jacques Temple**
sous la direction de
Claude Leroy



ritm
Université Paris X
2009

A lire

L'ODYSSÉE AUTOBIOGRAPHIQUE CONTEMPORAINE D'"ULYSSE" NÉ VERGNES

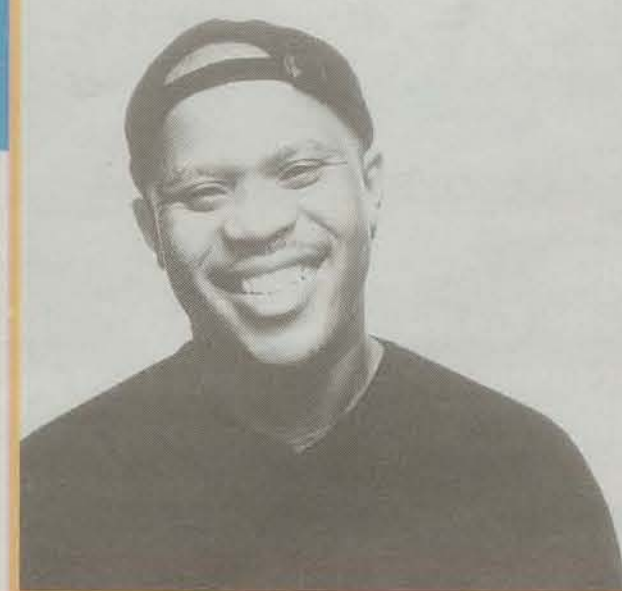
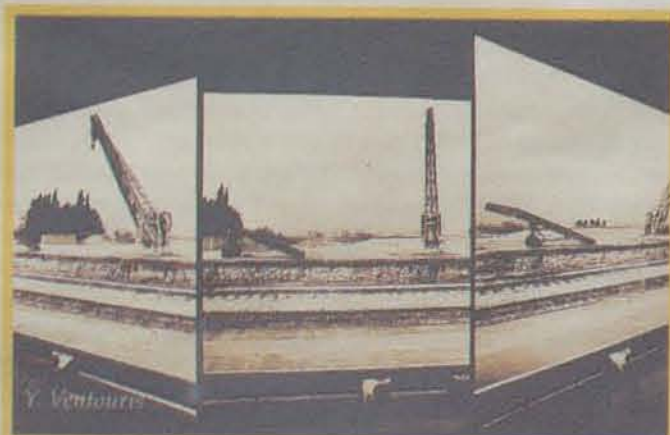
histoire belle et véridique d'Ulysse Vergne, né en 1910 au pied du Céroussou et du Pic de Cabrières. Enfant, tous les dimanches, il se rendait à bicyclette sur l'aérodrome de l'étang de l'Or, pour aller contempler et voir voler, assis dans un coin du terrain au milieu des pâquerettes, les "aéroplanes" de l'aéro club de l'Hérault... Qui aurait alors imaginé qu'après un demi-siècle parcouru, "Ulysse" assumerait en 1945 la trésorerie et la Vice-Présidence Déléguée et ensuite la Présidence pendant 8 ans de cette association sportive et deviendrait le Président fondateur de l'aéroport régional et international de Montpellier Fréjorgues Méditerranée.

"Transphotometaphores" :

21 artistes à travers la Grèce

regards croisés sur la manière dont les photographes grecs contemporains ont abordé les différents moyens de locomotion existant à l'intérieur du pays. A la Galerie Photo. Aujourd'hui, la Grèce s'invite à Montpellier pour un voyage en compagnie des plus formidables de ses cicéroneurs : les photographes grecs, qui depuis plus d'un demi-siècle ont sillonné l'archipel par tous les moyens de locomotion. Train, voitures, bateaux, motos, vélos, avions, mais aussi d'humbles mulets ont servi de pieds aux appareils photos. Tous les chemins y sont représentés. L'exposition présente des œuvres de créateurs issus de trois générations différentes. Elle commence avec certains des photographes grecs historiques, Papaioannou, Charisiadis, Balafras, Tioupas. Vient ensuite la première génération d'après la dictature, celle des années 1970-1980 : Dépollas, Georgiou, Tsaoussakis, Markou, Vrettos, Mavromatis, Saliel, Vardopoulos. Enfin, les créateurs qui se sont affirmés plus particulièrement dans les années 1990, Pétridis, Duennebler, Kolokythas, Mitkas, Houmouziadis ou ceux qui débutent maintenant, Tsakiri, Ventouris, Kiappa, Papadopolou. Pour une fois, Le Voyage Grec se fait de l'intérieur. Accompagné de multiples Ulysse amoureux fous de leurs multiples îles.

Galerie Photo - esplanade Charles de Gaulle
Jusqu'au 8 septembre 2001
Du mardi au samedi, de 13h à 19h
Info : 04 67 60 43 11



JAM

l'Ecole Européenne de la Scène

technique instrumentale, théorie musicale, pratique musicale, histoire du jazz... Ouvert aux musiciens professionnels, semi-professionnels ou amateurs, le Jam accueillait l'an passé deux cents élèves, 28 enseignants et intervenants, avec une ouverture européenne confirmée par la présence d'élèves venus d'Allemagne, du Danemark, de Grèce... Les auditions pour la rentrée 2001/2002 auront lieu fin septembre. Début des cours : lundi 1^{er} octobre. La salle de concert Michel Petrucci, bien connue de tous les amateurs qui auront pu bénéficier d'une centaine de soirées dans la saison, dont les jazz-clubs du jeudi a vu sa programmation distinguée par le magazine Jazzman qui a classé le Jam parmi les meilleurs clubs de jazz français. Une reconnaissance confirmée par la venue de Steve Coleman, l'un des plus importants jazzmen américains, qui s'installe en résidence pour deux semaines au Jam avec ses musiciens. Deux stages d'une semaine, quatre concerts et un disque "live" sont au programme.

Jam - 100, rue Ferdinand de Lesseps - 34070 Montpellier
Tél : 04 67 58 48 88 - www.lejam.com

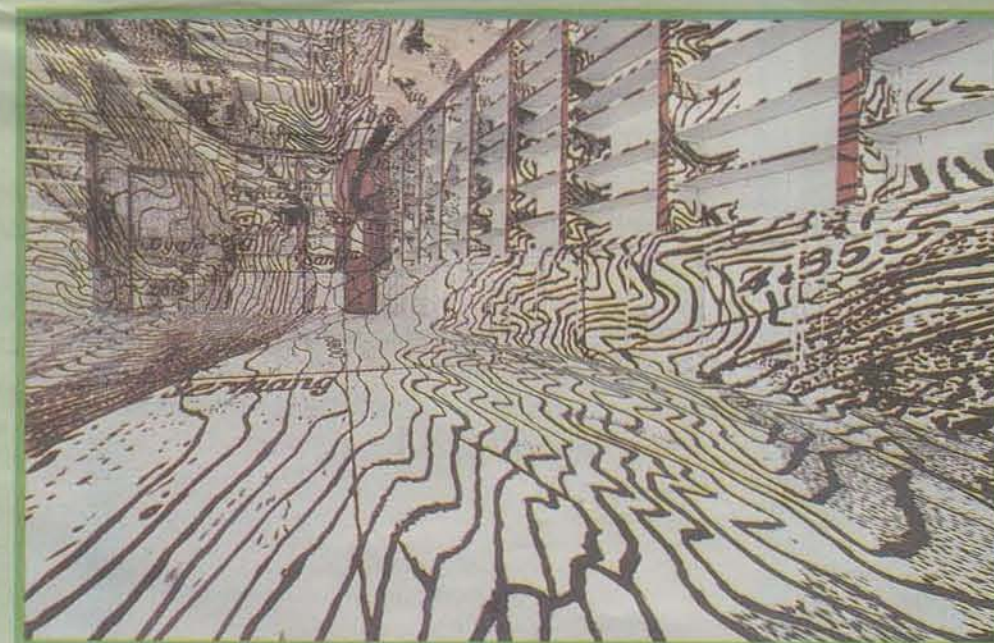
Concerts Steve Coleman and Five Elements

Mardi 3 juillet (21h30) ; mercredi 4 juillet (21h30) ; jeudi 12 juillet (21h30) ; vendredi 13 juillet (21h30)

Musée Fabre : "Chantiers / publics"

a ce moment exceptionnel où ingénieurs, architectes, artistes et conservateurs dessinent les contours du futur musée, Georges Rousse et Hugues Reip investissent le chantier de l'ancienne bibliothèque. Pour une autre perception des lieux.

Georges Rousse, en alliant les procédés de la peinture et de la photographie, réalise dans cet espace l'une de ses œuvres les plus ambitieuses. Dans la grande salle de lecture où il est intervenu, la vision est d'emblée saisissante. Sur toute une partie peinte en blanc, du sol au plafond, il a projeté l'image d'une carte géographique figurant un réseau complexe de courbes de niveau et de reliefs géologiques. Dans le petit magasin voisin, Georges Rousse a choisi de projeter l'image d'un plan de la ville d'Hiroshima daté de 1940. L'utilisation de la peinture phosphorescente pour fond de projection est une première dans son travail. Hugues Reip, quant à lui, a choisi la vidéo pour son installation. Papillons, comètes, systèmes planétaires, telles sont les images qu'il manipule dans son installation. Il tente une transcription graphique d'un conte philosophique d'Edgard Allan Poe, "Puissance de la Parole", en utilisant les techniques contemporaines, images numériques, montages vidéo, son et lumière. Il célèbre dans cette bibliothèque désaffectée le pouvoir créateur des mots, générateur de mondes nouveaux. L'espace plongé dans une atmosphère crépusculaire, palpite et place le spectateur au cœur d'un univers en plein chaos.



Jusqu'au 21 octobre - Musée Fabre

© F. Jaumes

François Morellet :

Géométries lumineuses

Artiste plasticien, né en 1926, auteur de la sculpture du "grand M", François Morellet fait une incursion dans deux lieux de la ville, au Musée Fabre pour une installation appelée "Discrettement", du 27 juin au 21 octobre, et au Carré Sainte-Anne, pour une installation appelée "Carrément", du 28 juin au 30 septembre...

françois Morellet est une des figures majeures de l'art abstrait en France. Né en 1926 à Cholet, fils d'un sous-préfet devenu fabricant de poussettes, il fait des études de russe à l'Ecole des langues orientales à Paris, puis travaille dans l'usine familiale et commence à peindre. Sa première exposition personnelle a lieu à Paris en 1950. Dix ans plus tard, il est cofondateur du groupe de recherche d'art visuel (GRAV), il veut réaliser "des œuvres d'art destinées à être les matériaux d'une future science de l'art" et s'oriente très tôt, et avant les minimalistes américains, vers une réflexion épurée sur la ligne, le cadre, le tableau. Dada avant tout, François Morellet explore des géométries minimales dans les années 50, puis dans les années 60, il propose des "environnements à géométrie variable" : des séries de Sphères, de Néons et de Grilles. Il conçoit ensuite la théorie de la "participation du spectateur" en installant les lieux pour que le visiteur "viennne y débiller son pique nique". Adepte du calembour, il présente dans les années 80, les Géométries, des œuvres minimales "à travers la forêt". Depuis les années 70, il exécute également des œuvres de "désintégrations architecturales" pour des commandes publiques. Il a réalisé en 1986 pour la Ville de Montpellier une sculpture monumentale le "grand M" constitué d'un faisceau de tubes en acier inoxydable et de cinq troncs d'arbres, la sophistication technique de cette sculpture en faisant un symbole et une exception à Montpellier. Les circuits électriques ont depuis l'été dernier été remplacés par de la fibre optique pour illuminer ce "grand M".

"Le lieu qui compte"

"Dans l'installation c'est vraiment le lieu qui compte d'abord, c'est lui qui préexistait et qui subsistait"... Partant de ce postulat, François Morellet a conçu pour le Carré Sainte Anne une exposition organisée autour des volumes - plutôt rectangulaire - de cette ancienne église néo-gothique. Baptisée ironiquement "Carrément", cette installation prend en compte la verticalité des pilastres, auxquels il répond sur les murs latéraux par un réseau de trames "noir sur blanc" qui découpe l'espace dans l'horizontal. Mais attention, ce sont des mathématiques, les angles sont soigneusement étudiés, tout est en proportion. Sur les grands panneaux, des circuits de néons répondent à la transparence des vitraux. Ils sont leurs plus que lumière, traçant des courbes translucides. C'est du dessin lumineux qui répond au doux nom de "P" roco rouge et bleu. Coutumier des interventions dans les musées, François Morellet a également trouvé dans les salles du Musée Fabre, un terrain propice à des investigations aussi méticuleuses que malicieuses. Baptisée "Discrettement", en écho au travail proposé au Carré Sainte Anne, cette exposition questionne la notion de chef d'œuvre, dont il cherche à définir l'origine. Quel est le format du chef d'œuvre ? Peut-on reconnaître un chef d'œuvre même défiguré ? Les règles qui président à son élaboration peuvent-elles être utilisées à d'autres fins. Sans se départir de son minimalisme habituel, il revisite les chefs d'œuvre de la peinture européenne, dont la fameuse Rencontre de Gustave Courbet conservée au Musée Fabre.

Discrettement - 27 juin / 21 octobre - Salle des colonnes et du Jeu de Paume, Musée Fabre
Carrément - 28 juin / 30 septembre - Carré Ste Anne

13 JUILLET AU 1^{er} AOÛT

Festival de Radio France et Montpellier



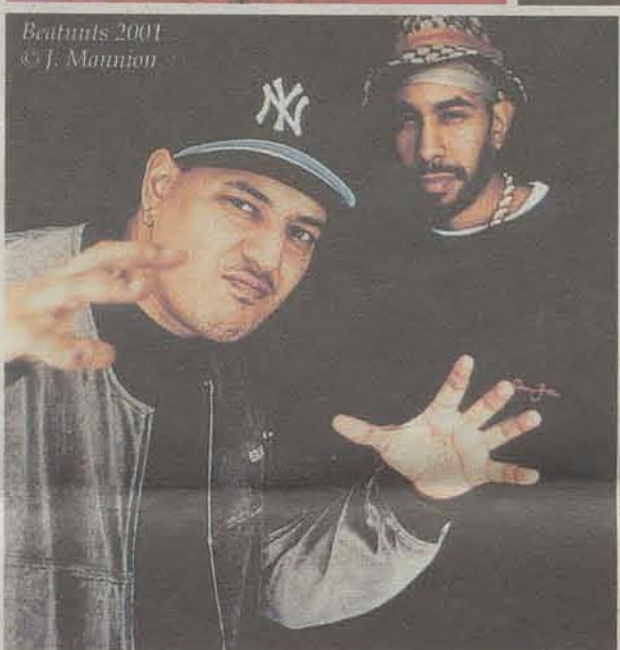
UHT - K100 © Grom-K



Myung-Whun Chung
© Radio France/C. Abramowitz

Gidon Kremer © Festival Radio France Montpellier

17 concerts de 40 à 220F, 73 manifestations à entrée libre... Pour sa 17^{ème} édition, le Festival de Radio France joue à nouveau la carte de la créativité et de la curiosité. Opéras inédits, interprètes exceptionnels, formations musicales prestigieuses, jeunes virtuoses... Et cette année, une scène de musiques électroniques en plein air, sur la place Dyonisos, au cœur du quartier d'Antigone...



Beatnuts 2001
© J. Mannion



Huun-Huur-Tu

8 CONCERTS GRATUITS :

- **Solistes de la Fondation Beracasa :** du 16 au 28 juillet, tous les jours sauf les dimanches, salle Pasteur - Le Corum - 12h30
- **Les rendez-vous de 18h00 :** tous les jours, salle Pasteur - le Corum
- **Les Musiques Electroniques :** du 16 au 21 juillet - Place Dyonisos (entre la bibliothèque municipale centrale et la piscine olympique d'Antigone) - 19h
- **Jazz aux Ursulines :** du 16 au 27 juillet (sauf samedis et dimanches) - cour des Ursulines - 22h
- **Les musiques d'ici et d'ailleurs :** du 16 au 27 juillet - Hôpitaux de Montpellier (16h) - Villes du District (22h) : Michel Bismut - Chœur de la radio lettone - Ensemble Ökrös (transylvanie) - Huun-Huur-Tu (République de Tuva) - Paris Swing Orchestra - Rakoto Frah + eo-Gasy (Madagascar)
- **Les XVI^{èmes} rencontres de Pétrarque :** organisées par France Culture, en collaboration avec le journal Le Monde : "Vies et destin de la République" : du 23 au 27 juillet - cour Sébastien Bourdon 17h30
- **L'art du solo vocal :** samedi 28 juillet espace Radio France - 19h
- **Une heure avec "Arte" :** du 16 au 21 juillet, et du 23 au 27 juillet - Salle Einstein - Le Corum - 15h

17 CONCERTS DE 40 À 220 F

Soirées lyriques

- "Cavalleria rusticana" de Pietro Mascagni
- "Cavalleria rusticana" de Domenico Monleone - création
- "Lohengrin" de Richard Wagner (extraits : acte III scènes 1 et 2)
- "Le Château de Barbe-Bleue" de Béla Bartók
- "Risurrezione" de Franco Alfano - création
- "Li Zitiengalera" de Leonardo Vinci - version mise en espace
- "Notre Dame de Paris" de Franz Schmidt - création

Soirées symphoniques

- "Orchestre National de France" - direction Gabriele Ferro - Stéphane Langlois, piano
- "Budapest Festival Orchestra" - direction Ivan Fischer - Jenő Jando, piano
- "Orchestre Philharmonique de Radio France" - direction : Myung-Whun Chung - Truls Mork, violoncelle. Fazil Say, piano
- "European Union Youth Orchestra" - direction Sir Colin Davis

Soirées d'exception...

- Récital de piano Evgueni Kissin
- Gonzalo Rubalcaba et Katia Labèque, pianos
- Katia et Marielle Labèque, pianos. Gérard Depardieu, récitant. Mise en espace
- Kremerata Baltica - direction : Gidon Kremer
- Gidon Kremer, violon
- Michel Portal et Duquende - soirée flamenco
- Marina Domashenko, mezzo-soprano. Orchestre de Chambre de Moscou

Billets, réservations

Festival de Radio France et Montpellier
Le Corum BP 9214 - 34043 Montpellier Cedex 1
Tél : 04 67 02 02 01
e-mail : festival.montpellier@radiofrance.francenet.fr
Site : www.radio-france.fr (cliquer sur Festival de Montpellier)
TARIFS REDUITS : pour les moins de 26 ans

Le festival dans les quartiers

Trois concerts spéciaux dans les quartiers de la ville, autour des Maisons Pour Tous, dans le cadre de la programmation des "Musiques d'ici et d'ailleurs", à 22 heures.

Michel Bismut

Lundi 16 juillet à 22h - Parc Rimbaud - Maison Pour Tous George Sand

Huun-Huur-Tu (république de Tuva)
Dimanche 22 juillet à 22h - Parc la Guirlande - Maison Pour Tous Albertine Sarrazin

Rakoto Frah + eo-Gasy

(Madagascar)
Vendredi 27 juillet à 22h - Parc Tastavin - Maison Pour Tous Albert Camus



Cour Sébastien Bourdon © L. Jannepin

MONTPELLIER en Images



19 mai

Plus de 700 habitants du quartier ont participé à la fête organisée dans le parc Rimbaud par les Maisons pour tous George Sand et Pierre Azéma en collaboration avec les associations de locataires et le comité de quartier Aubes-Pompignane.



22 mai

Présentée au Musée Fabre jusqu'au 25 novembre 2001, l'exposition "Frédéric Bazille, rencontre en quinze tableaux" rassemble le fonds Bazille du Musée Fabre auquel s'ajoutent quatre toiles prêtées par le Musée d'Orsay :

"L'atelier de la rue de la Condamine", "Portrait de Renoir", "Portrait de Bazille" par Pierre-Auguste Renoir et "La réunion de famille", chef d'œuvre du peintre montpelliérain.

On reconnaît notamment sur notre photo, prise lors du vernissage de l'exposition, Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la vie culturelle, Michel Guibal, adjoint au maire, et Michel Hilaire (au micro), Conservateur du Musée Fabre.



26 mai

Fin de saison en apothéose pour l'équipe masculine première du Montpellier Croix d'Argent Volley Ball présidé par Michel Laget qui remporte un superbe titre de Champion de France de Nationale 3 et qui accède en Nationale 2. Fort de 230 licenciés, le Montpellier Croix d'Argent Volley Ball développe depuis plus de 35 ans une politique de formation basée sur une forte implication dans la vie du quartier

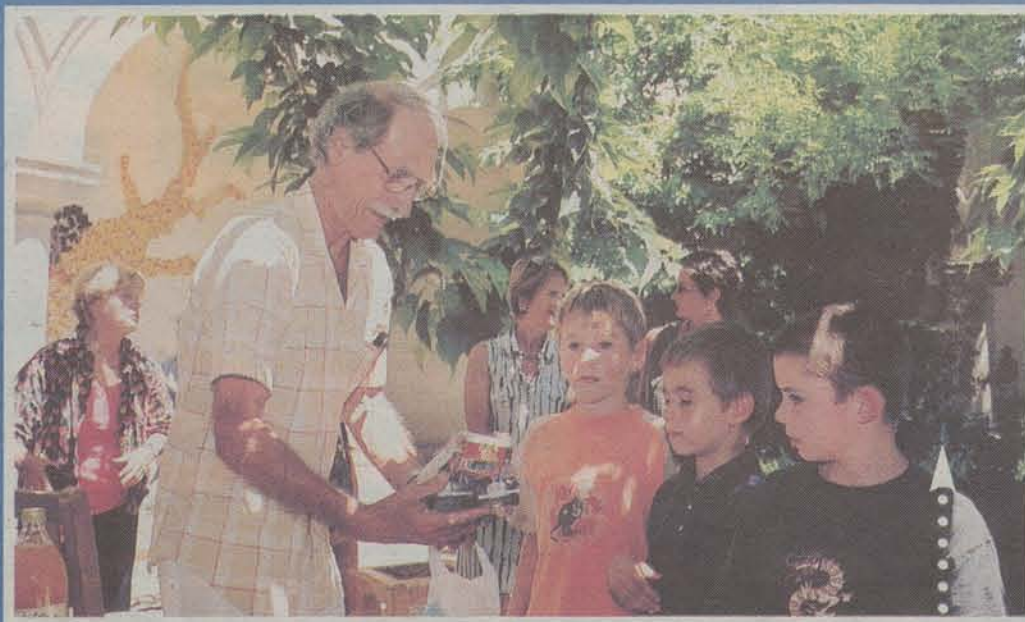
et sur un travail régulier avec les établissements scolaires.



2 juin

Près de 5000 personnes ont participé à la marche de la Gay Pride, entre le Peyrou et l'Esplanade, sous la bannière "Pour en finir avec les discriminations".





7 juin

C'est à la Maison de l'environnement qu'ont été remis aux jeunes lauréats les prix du concours "L'art de transformer les poubelles en jouets" organisé en collaboration avec l'APIEU (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain) et le Centre de Documentation Tiers Monde de Montpellier. Sur notre photo, les enfants reçoivent leurs récompenses des mains d'André Bourguet, membre du Centre de Documentation Tiers Monde



8 juin

Inauguration du 47^e Congrès National des Bibliothécaires de France qui a réuni du 8 au 11 juin près de 600 professionnels du livre au Corum. De gauche à droite sur notre photo : Anne Dujol, présidente du groupe régional ABF (Association des bibliothécaires Français), Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la vie culturelle, Michèle Weil, Présidente de l'Université Paul Valéry et Philippe Saurel, adjoint au maire, conseiller général.



9 juin

C'est en présence de nombreux habitants du quartier qu'a été inaugurée la fontaine construite par la Ville avec le soutien financier du Conseil Général de l'Hérault (subvention de 30% du montant total hors taxes) sur le rond point des Prés d'Arènes. Après la réalisation de la médiathèque Garcia Lorca et la rénovation du petit train de Palavas, la construction de cette fontaine avec son jet d'eau de 25 mètres de haut permet d'achever en beauté la mise en valeur de l'entrée sud de la ville.



9 juin

La fête de l'été des halles Jacques Cœur organisée par la Ville en partenariat avec les commerçants a permis à de nombreux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir la galerie commerçante, l'espace marché traditionnel et la terrasse. Participaient notamment à cette manifestation Georges Frêche, Gabrielle Deloncle, adjointe au maire, déléguée à l'animation de l'économie urbaine, Philippe Saurel, adjoint au maire, conseiller général, et Stéphan Sénégas, président du GIE des halles Jacques Cœur.



10 juin

La 2^e édition des Foulées Pailladines organisées par la Ville et le Conseil Général de l'Hérault a réuni de très nombreux coureurs. On reconnaît, lors de la remise des prix, Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire déléguée aux sports dans la ville, Christiane Fourteau, adjointe au maire déléguée aux Maisons pour tous et Sonia Euzière, 1^{re} féminine.



11 juin

Inauguration, en présence de Max Lévéta, adjoint au maire délégué à l'enseignement et d'André Weill, conseillère municipale, de l'exposition des écoles réalisée dans la salle des Rencontres avec les travaux des ateliers encadrés par les animateurs de la ville pendant le temps de restauration scolaire.



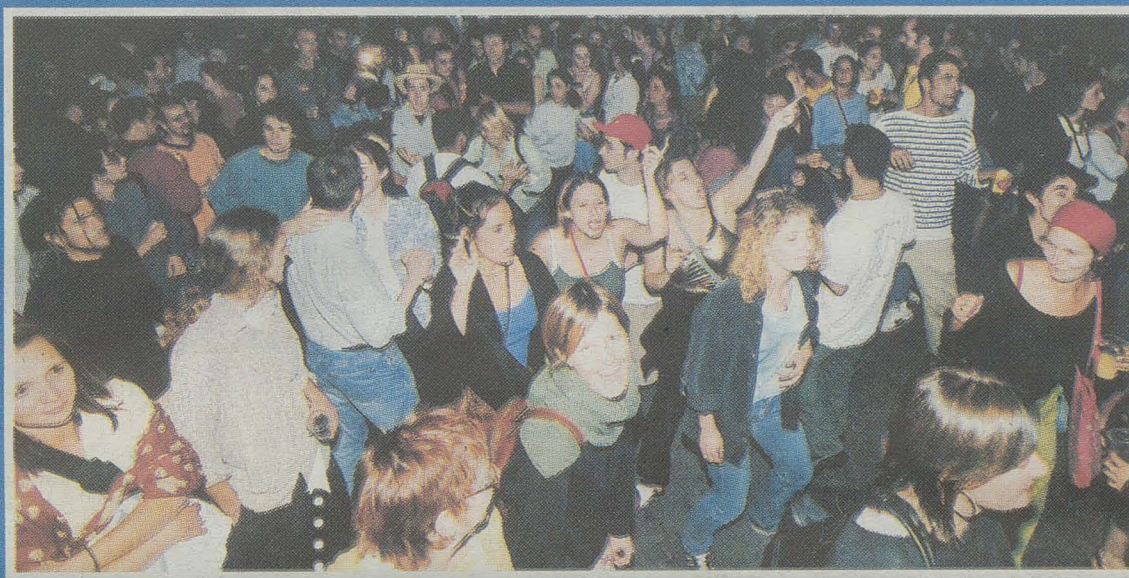
13 juin

35 élèves de CM1 et de CM2 des écoles de la ville, sélectionnés parmi les 3000 enfants ayant participé au cycle 2000-2001 d'éducation routière, se sont retrouvés dans l'enceinte de l'institution du "Bon Secours" pour disputer les épreuves pratiques et théoriques du Challenge municipal d'éducation routière. Les lauréats - sur notre photo aux côtés de Maryse Ruban, adjointe au maire, de Robert Subra et de Jean-Yvon Février, respectivement président et directeur du comité départemental de la Prévention Routière - ont été sélectionnés pour participer au Challenge départemental d'éducation routière.



14 juin

Inauguration du Centre Jean-Paul Lacombe, nouveau siège du Montpellier Handball construit par la Ville sur le site du Palais des sports René Bougnol (coût total : 2,8 MF - 426 857 euros - financés à 70% par la Ville de Montpellier et à 30% par le Conseil Général de l'Hérault). Participaient notamment à cette manifestation, de gauche à droite : Robert Molines, président du Montpellier Handball, Mme Lacombe, Renaud Lacombe, Jean-Pierre Bouvier, vice-président du District, président délégué de la commission sports, Georges Frêche et André Vézinhel, président du Conseil Général de l'Hérault.



16 juin

Le 6^e Festival des Fanfares organisé par les associations "Bout' Entrain", "Beaux Arts Pierre Rouge", ainsi que par la Fanfare Bakchich et la Fanfare des Kadors, avec le soutien de la Ville, a remporté un immense succès.



17 juin

2000 personnes ont participé, au domaine de Grammont, à la Journée de Jérusalem. Organisée par le Centre Communautaire Culturel Juif de Montpellier, cette journée comportait notamment une table-ronde à laquelle participaient, autour de Michaël Iancu, coordinateur de la manifestation, Charles Elbaz, président de la Maison d'Israël à Montpellier, ainsi que Frédéric Ensel et Jean-Pierre Allali.

